

# Atlas socio-démographique

## Analyse des Besoins Sociaux du CIAS du Blaisois

### Bilan 2018

Avril 2020 - n° 4

Ce portrait de territoire s'inscrit dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux conduite par le CIAS du Blaisois sur son territoire d'intervention. Illustré par une cartographie à l'échelle de secteurs géographiques fins, voire des communes, il présente les principales caractéristiques socio-démographiques de la population du territoire et les évolutions récentes, notamment depuis 2015, date des données analysées dans le précédent atlas réalisé.

Ce document s'appuie sur le recueil de données réalisées auprès de nombreux partenaires. Il est largement enrichi, dans cette nouvelle version, des données d'activité du CIAS, à l'issue d'un travail de collaboration avec ses différents services.

L'ensemble de l'analyse a été réalisée avant la crise sanitaire liée au Covid-19 du printemps 2020 qui aura nécessairement une incidence forte sur un ensemble des indicateurs suivis ; les évolutions ne seront toutefois mesurables que dans plusieurs mois.

**En 5 ans, Agglopolys gagne plus de 1 000 habitants supplémentaires.** Cette évolution positive s'inscrit dans la dynamique observée pour l'ensemble de l'axe ligérien. L'agglomération conserve **une certaine vitalité démographique** avec un **taux de variation annuel moyen deux fois plus élevé qu'en moyenne régionale** (+ 0,2 % entre 2012 et 2017, dernière période connue). Un ralentissement est toutefois prévisible, une **réduction du nombre de naissances** se cumulant à une **perte d'attractivité** (le solde migratoire est désormais déficitaire). Le **desserrement urbain de Blois se poursuit** mais le reste de la communauté d'agglomération n'en bénéficie que partiellement (28 % des départs de population de la ville centre).

Le territoire ne manque pas d'atouts. Sa **population est plutôt jeune** (1 habitant sur 4 a moins de 20 ans), **diplômée** (1 adulte de moins de 65 ans sur 3 dispose d'un bac + 2 ou d'un diplôme supérieur). Les conditions de vie y sont favorables, avec un **niveau de revenu fiscal moyen proche de 25 900 €, soit de près de 800 € supérieur à celui de la région.**

La **baisse du chômage** se poursuit malgré une dégradation de l'emploi amorcée dès la fin des années 2000. Le taux pour la zone d'emploi figure **parmi les plus bas de la région : 7 % fin juin 2019**. Le nombre de **chômeurs** inscrits depuis **plus de 2 ans se réduit**, ainsi que celui des seniors.

Des **fragilités importantes** sont néanmoins repérées **au sein de plusieurs secteurs**, confirmant la tendance observée lors des précédentes analyses. Comme de nombreuses villes de cette envergure, **Blois est la commune la plus concernée. Du fait de la présence d'un parc social très développé** et de l'offre de structures d'accueil et de services dédiée aux ménages fragiles, la ville concentre en effet l'essentiel des publics en grande difficulté. **6 demandeurs d'emploi** de l'agglomération **sur 10 y résident**. C'est aussi le cas de **8 sur 10 des allocataires du RSA ou des bénéficiaires du minimum vieillesse.**

Comparé aux autres quartiers prioritaires des villes de la région, celui de Blois est mal positionné pour un ensemble d'indicateurs sociaux hormis sur les questions de chômage ou pour le poids des familles monoparentales.

Le constat d'ensemble est loin d'être négatif et plusieurs signes encourageants méritent d'être soulignés et notamment la **baisse amorcée depuis 2 ans du nombre de ménages à bas-revenu** à l'échelle de toute l'agglomération. Le nombre d'**allocataires du RSA** (2 736 fin 2018) **a reculé de 6 % en 3 ans.**

Le **secteur Ouest du territoire** se démarque avec une **perte de dynamisme démographique**, un **vieillessement** accentué, des niveaux de **revenus plus faibles**. Le **Sud-Est de l'agglomération**, beaucoup **plus jeune et dynamique**, montre quelques **signes de fragilités nouvelles** (accroissement du nombre de salariés précaires et de familles monoparentales par exemple). La **Couronne Est** recense une **population assez hétérogène**, plutôt **âgée**, en particulier à la Chaussée-Saint-Victor. Les niveaux de **revenus** y sont relativement **élevés** mais on y repère une sur-représentation de familles monoparentales, de demandeurs d'emploi, d'allocataires du RSA ou de jeunes non insérés.

La **présence des acteurs sociaux** a été **renforcée** sur le territoire, avec le **déploiement de permanences** (10 pour le CIAS du Blaisois, 7 pour le Service social du Conseil départemental), la **mise en place de Maisons de services au public**. Le territoire est aussi bien couvert par les structures d'insertion par l'activité économique (12 des 17 structures du département), les services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les seniors et personnes en situation de handicap (18 structures présentes) et de **nouveaux projets** voient le jour, à l'exemple de la plateforme de répit à l'attention des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de leurs aidants ou de la future résidence autonomie Vauquois, portés par le CIAS du Blaisois.

# SOMMAIRE

<b>Le périmètre d'étude</b> .....	<b>3</b>	Une proportion de jeunes actifs et diplômés dans la moyenne .....	21
<b>Une vitalité démographique maintenue</b> .....	<b>4</b>	Le Public Jeune suivi par le CIAS du Blaisois .....	22
Plus de 825 habitants supplémentaires en 5 ans .....	4	Un territoire plutôt bien couvert par les structures d'insertion par l'activité économique .....	23
Un territoire qui demeure relativement jeune .....	5		
Davantage de personnes seules et de familles monoparentales .....	6		
<b>Un revenu médian supérieur aux moyennes régionale et nationale</b> .....	<b>8</b>	<b>Hausse d'un tiers de la population de 80 ans ou plus en 10 ans</b> .....	<b>24</b>
Des niveaux de revenus plus faibles à Blois et dans les secteurs Ouest et Sud-Ouest .....	8	L'entrée de classes très nombreuses parmi les seniors .....	24
Une dégradation de la situation financière des ménages dans les quartiers Nord de Blois .....	9	Une population plus âgée à l'Ouest de l'Agglomération .....	25
... mais des signes d'amélioration dans la période récente .....	10	Fragilité financière d'une partie des ménages âgés .....	26
Une présence des acteurs sociaux au plus près des populations fragiles .....	11	Une offre diversifiée de services pour permettre le maintien à domicile des seniors .....	27
Plus de 2 000 personnes accompagnées par un travailleur social du CIAS .....	12	L'activité de soutien à domicile du CIAS du Blaisois .....	28
Stabilité des aides financières de la Commission sociale en 2018 .....	12	Une prise en compte renforcée de l'aidant .....	30
L'évolution du nombre d'allocataires des principaux minima sociaux suit les tendances régionale et nationale .....	13	122 personnes logées au sein des 2 résidences gérées par le CIAS .....	30
La moitié des personnes reçues par l'équipe «Agglo» du CIAS perçoivent un des minima sociaux .....	14		
Près de 5 500 bénéficiaires de la prime d'activité .....	14	<b>Des animations sociales au plus près de la population</b> .....	<b>31</b>
<b>Un niveau de chômage peu élevé dans un contexte de pertes d'emplois</b> .....	<b>15</b>	L'essentiel du territoire couvert par les actions du service Animation .....	31
Stabilisation de l'emploi en 2018 .....	15		
La proportion de salariés en emploi précaire augmente .....	16	<b>Près de 4 100 logements supplémentaires en 10 ans</b> .....	<b>32</b>
Deux-tiers des personnes accompagnées par l'équipe «Agglo» du CIAS n'ont pas d'activité professionnelle .....	16	Développement d'une offre de location dans le parc privé .....	32
Sensible amélioration sur le front du chômage .....	17	Les locataires du parc social : des profils différents selon les territoires .....	33
<b>... et des répercussions modérées sur les publics plus fragiles</b> .....	<b>19</b>	Davantage de difficultés de paiement de loyer à Blois dans le parc social .....	34
Baisse de 6 % du nombre d'allocataires du RSA en 3 ans... .....	19	Des aides à l'accès et au maintien dans le logement .....	34
Stabilité du nombre allocataires du RSA suivis par le CIAS du blaisois .....	20	12 ménages accompagnés par le CIAS dans le cadre d'une mesure ASLL .....	35
		Sur-représentation des personnes hébergées parmi celles accompagnées par le CIAS .....	36
		Une offre d'accueil d'urgence et d'hébergement qui se renforce .....	36
		<b>Agglopolys : une position plutôt favorable par rapport aux territoires comparables</b> .....	<b>37</b>
		Une situation plus contrastée à Blois .....	38

# Le périmètre d'étude

Pour permettre une analyse fine par territoire tout en disposant d'un nombre suffisant d'habitants, le document s'appuie sur une sectorisation de la communauté d'agglomération en 7 zones :

**Blois :** ville centre avec ses particularités sociales (sur-représentation des ménages d'une personne, forte disparité des revenus ...).

**Couronne Est de Blois :** communes urbaines de la 1<sup>ère</sup> couronne, appartenant à l'unité urbaine de Blois définie par l'Insee.

**Couronne Ouest de Blois :** communes de la 1<sup>ère</sup> couronne ouest, plus rurales.

**Nord :** communes rurales, niveau de revenus plus élevé que dans les communes de l'Ouest.

**Ouest :** communes rurales, niveau de revenus moins élevé que dans les communes du Nord.

**Sud-Est :** communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus relativement élevé.

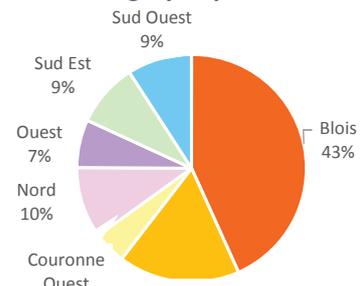
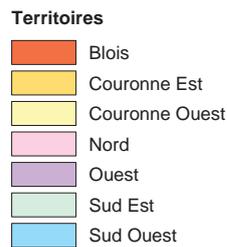
**Sud-Ouest :** communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus plus modeste.

La partition, établie en 2014, tient notamment compte du caractère urbain ou rural des communes, de l'organisation territoriale locale (habitudes de déplacements, sectorisation scolaire, par ex.), des principales composantes et évolutions démographiques.

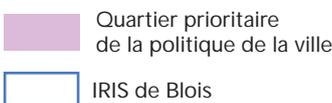
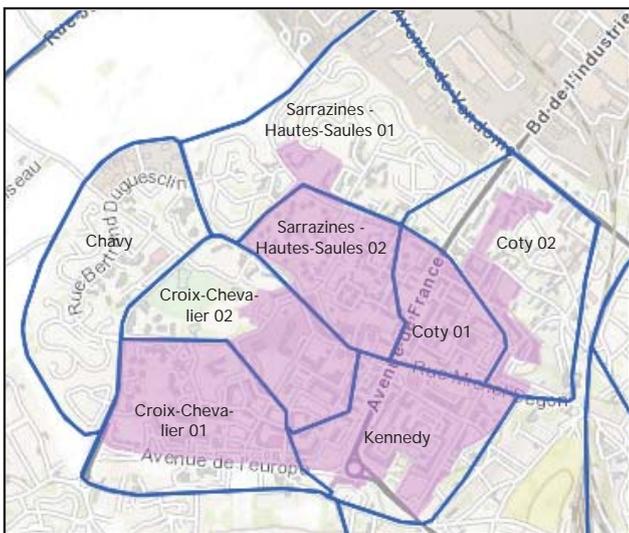
## Territorialisation du périmètre d'étude



## Poids démographique des secteurs

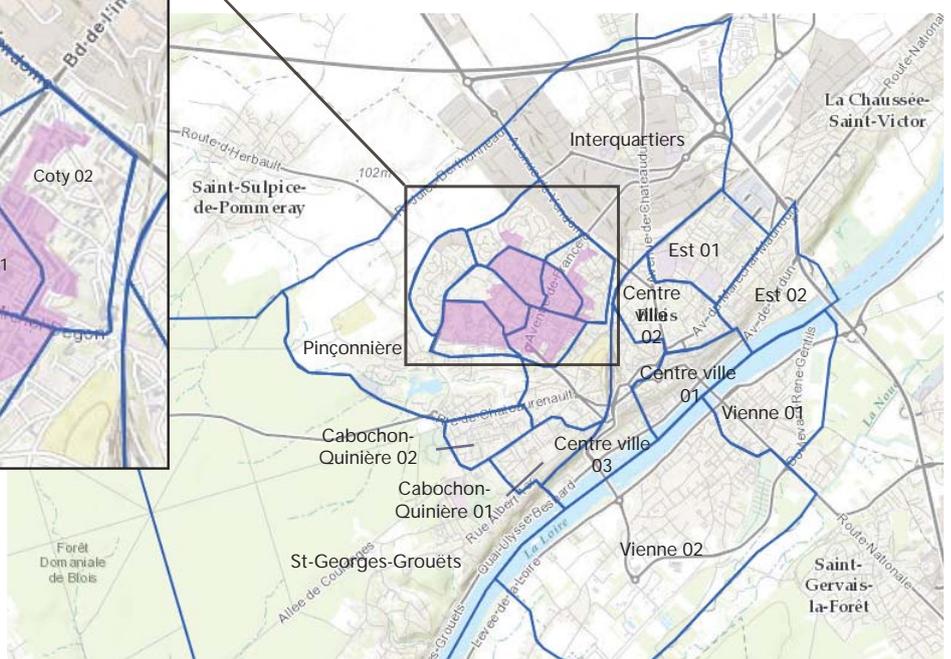


D'après source Insee - RP 2016



L'Insee diffuse des statistiques infracommunales, pour les communes de taille suffisante, à l'échelle de «quartiers» dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. Ces derniers sont appelés «IRIS».

## Les quartiers de Blois et le quartier prioritaire de la politique de la ville



D'après sources : INSEE - Ministère de la cohésion des territoires

# UNE VITALITÉ DÉMOGRAPHIQUE MAINTENUE

Plus de 1 000 habitants supplémentaires en 5 ans



105 635 habitants en 2017



+ 1 031 habitants supplémentaires en 5 ans

## Blois renoue avec la croissance

> La **croissance démographique de l'Agglomération blésoise se poursuit** entre 2012 et 2017 (dernière période connue), à un **rythme deux fois supérieur à celui de la région** : + 0,20 % en moyenne annuelle (Centre-Val de Loire : + 0,10 %). Elle recense 1 031 habitants supplémentaires en 5 ans.

> **Tous les secteurs gagnent des habitants, excepté l'Ouest** du territoire où la tendance s'est récemment inversée (+ 0,39 % par an entre 2007 et 2012 ; - 0,57 % au cours de la période suivante), le **Sud et la Couronne Ouest étant les plus dynamiques**.

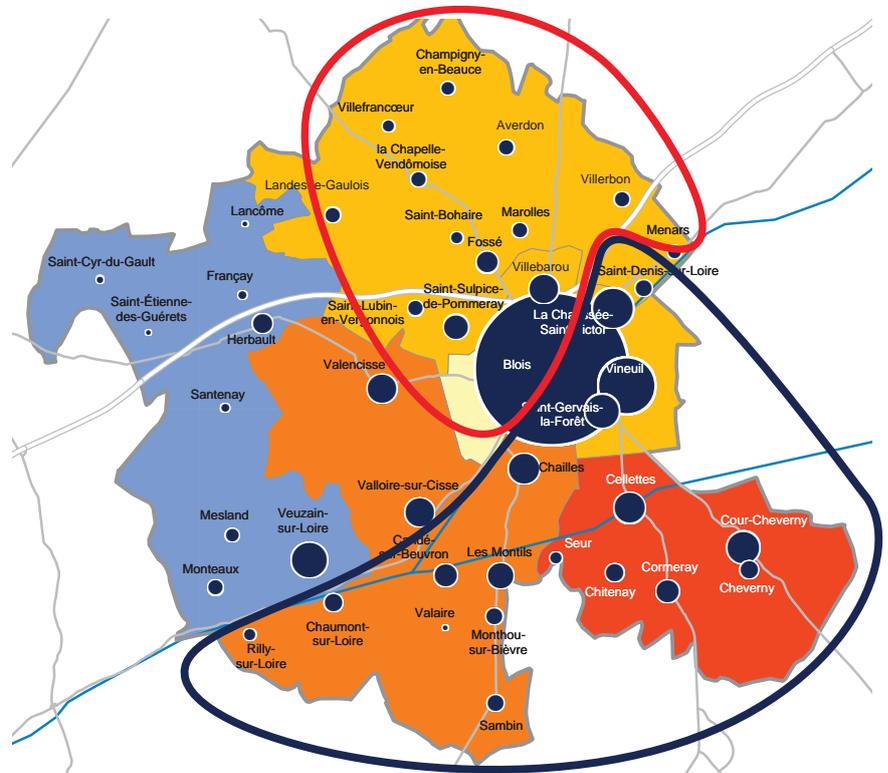
> La **population de Blois s'accroît** (+ 183 en 5 ans, soit un taux moyen annuel de 0,08%) après une **période de forte baisse** liée pour partie à la mise en place du **projet de la rénovation urbaine** (- 0,83 % entre 2007 et 2012). La ville centre demeure attractive, 3 500 nouveaux habitants s'installent chaque année, mais ces arrivées ne suffisent pas à compenser les départs. Elle connaît, comme de nombreuses villes centres, un **desserrement vers sa périphérie**. Environ **1 200 Blésois partent chaque année vivre au sein d'une autre commune d'Agglopolys** et près de 3 000 au delà de ses frontières (hors départs vers l'étranger).

## Un solde naturel largement positif

> Malgré un **recul des naissances depuis 2012**, et comme observé sur l'ensemble du territoire métropolitain, le **solde naturel demeure positif (+ 1 990 en 5 ans)**. Cette dynamique est surtout importante à **Blois et dans le secteur Nord**. Seul, l'Ouest recense davantage de décès que de naissances.

> Au **Sud de la Loire et dans les communes de la couronne Est l'essentiel de la croissance** est toutefois lié à l'installation de populations nouvelles.

## Population par commune en 2017 et évolution démographique 2012 - 2017 par secteur (taux de variation annuel moyen de la population)



Taux de variation annuel moyen par secteur 2012-2017 (en %)



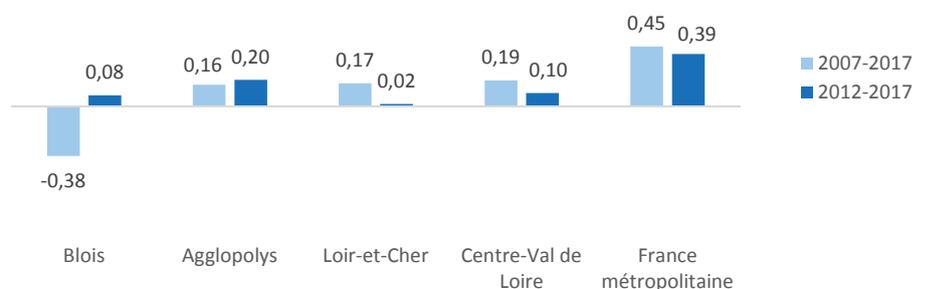
Nombre d'habitants par commune en 2017

Évolution due principalement ...



D'après source : Insee - RP 2012 et RP 2017

## Evolution de la population sur 5 et 10 ans (taux de variation annuel moyen sur longue et courte périodes en %)



D'après source : Insee - RP 2007 à 2017



1 157 naissances en 2018, et 941 décès



- 20 % des naissances depuis 2012

D'après source : Insee - Etat civil

# Un territoire qui demeure relativement jeune

## Population d'Agglopolys par sexe et âge en 2016 et évolution 2006-2016

25 728 jeunes de moins de 20 ans



**24,4 %**

de la population  
+ 69 en 10 ans (+ 0,3 %)

58 077 personnes âgées de 20 à 64 ans



**55,1 %**

de la population  
- 2 250 en 10 ans (- 3,7 %)

21 568 personnes âgées de 65 ans ou plus



**20,5 %**

de la population  
+ 3 587 en 10 ans (+ 20 %)

**femmes**



**51,8 %** de la population  
(Région : 51,3 % ;  
France métro : 51,6 %)

D'après source : Insee - RP 2006 et 2016

### Une perte de personnes en âge d'être actifs

> En 10 ans, la population du territoire âgée de 20 à 65 ans s'est sensiblement **réduite** (- 3,7 %) sous l'effet de vieillissement d'une part et d'un nombre d'installations de ménages de la tranche d'âge inférieur à celui des départements d'autre part.

> Leur **poids** dans la population (55,1 %) a reculé plus fortement qu'au niveau régional et national alors que celui des **seniors (20,5 %) s'y accroît** plus nettement (+ 3,2 points en 10 ans, + 2,6 en métropole). Entre 2006 et 2016, le territoire compte **près de 3 600 seniors supplémentaires**.

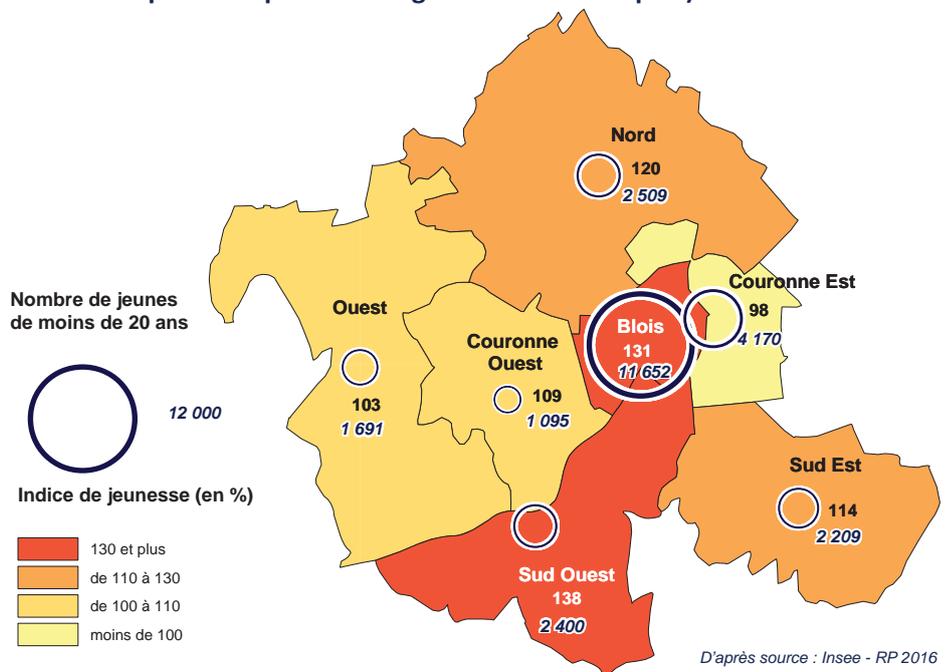
> Dans ce même temps, le nombre d'enfants et de jeunes de **moins de 20 ans** reste **stable**. Ces derniers représentent **près d'un habitant sur 4**.

### 119 jeunes de moins de 20 ans pour 100 seniors

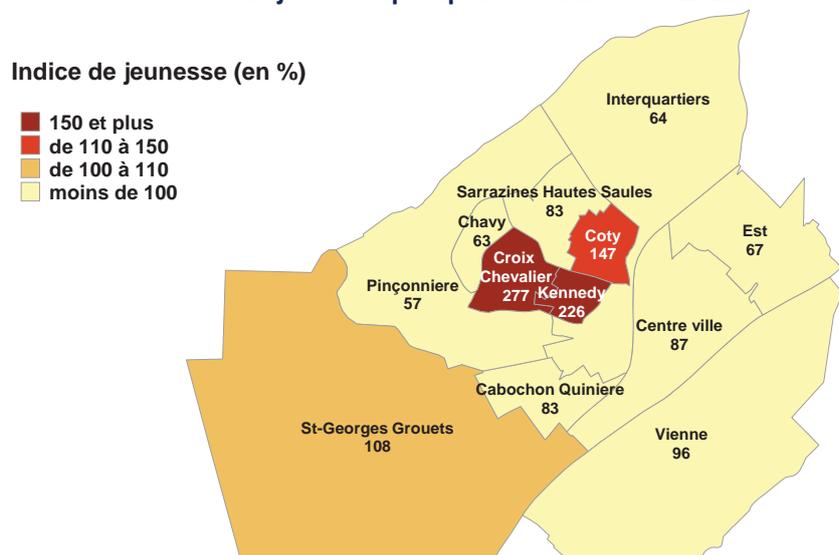
> L'**indice de jeunesse** (119,3 %), qui mesure le poids des plus jeunes par rapport à celui des plus âgés, est **supérieur à celui du département ou de la région** (respectivement 98,1 et 111,6 %). Il est **particulièrement élevé dans les communes du Sud-Ouest** du territoire ainsi que dans une partie des **quartiers nord de Blois** (Croix-Chevalier et Kennedy notamment) qui recensent une **forte proportion de familles nombreuses**.

> A l'inverse, la majeure partie des quartiers de Blois et les communes situées en Couronne Est comptent davantage d'habitants âgés de 65 ans et plus que de jeunes.

### Indice de jeunesse (nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus) en 2016



### Indice de jeunesse par quartiers à Blois en 2015



# D'avantage de personnes seules et de familles monoparentales

## Plus de 48 000 ménages

> Le nombre de ménages augmente beaucoup plus vite que la population (respectivement + 3 % et + 0,8 % entre 2011 et 2016). En effet, alors que le nombre de ménages avec enfants demeure stable (près d'un tiers des ménages du territoire), les personnes vivant seules sont de plus en plus nombreuses (+ 9,3 % en 5 ans), en raison du vieillissement de la population, des séparations, décohabitations de jeunes, etc.

> Parallèlement, le nombre de familles monoparentales<sup>1</sup> s'accroît encore sensiblement (+ 5,1 % au cours de la période), dans des proportions moindres cependant qu'aux niveaux régional ou national (respectivement + 9,2 et + 8 %). Le territoire d'Agglopolys compte près de 3 400 familles concernées.

> Dans le secteur Sud-Ouest les monoparents sont 2 fois plus nombreux qu'en 2011. Ils ne représentent toutefois qu'un ménage avec enfants sur 5 contre 1 sur 3 à Blois et près d'1 sur 4 dans la couronne Est.

> La taille moyenne des ménages continue ainsi de se réduire : 2,14 personnes en moyenne contre 2,24 cinq ans plus tôt.

## Une population plus diplômée qu'au niveau régional

> Le tiers des habitants sortis du système scolaire et âgés de 20 à 64 ans possède un diplôme de l'enseignement supérieur, soit 4 points au dessus de la moyenne régionale. Seul le secteur Ouest en enregistre une proportion sensiblement inférieure (26 %).

> Blois et les communes situées en proche périphérie en comptent les plus fortes proportions, mais la ville centre, qui connaît une plus grande mixité sociale, recense parallèlement la plus forte part de non diplômés (personnes disposant au mieux du brevet des collèges ou d'un diplôme équivalent). Le quart de la population de la tranche d'âge est concernée.

1 - Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans

18 397 personnes seules



38,3 % des ménages

13 352 couples sans enfant



27,8 % des ménages

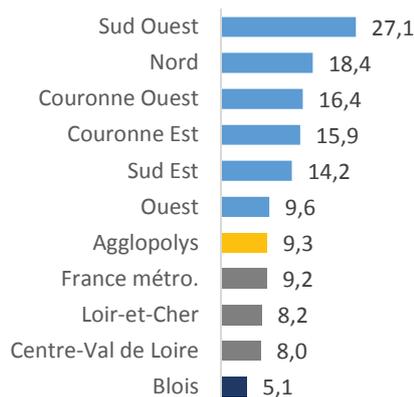
15 432 ménages avec enfants



24,1 % des familles avec enfants de moins de 25 ans sont monoparentales

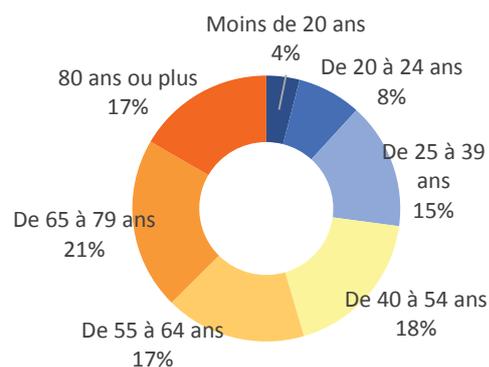
D'après source : Insee - RP 2016

## Évolution du nombre de ménages composés d'une personne seule entre 2011 et 2016 (en %)



D'après source : Insee - RP 2011 et 2016

## Répartition des personnes seules résidant au sein du territoire d'Agglopolys par tranche d'âge



D'après source Insee - RP 2016

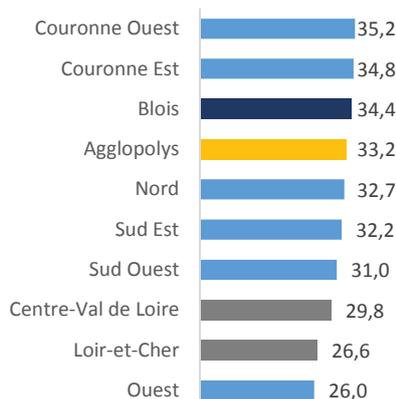


18 374 personnes diplômées d'un bac + 2 ou plus (1 personne sur 3)

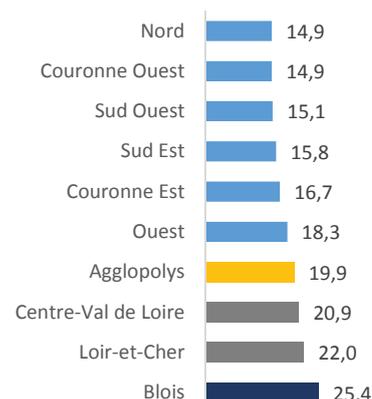
11 010 non diplômés (1 personne sur 4)

## Part de la population non scolarisée âgée de 20 à 64 ans...

... diplômée d'un bac + 2 ou plus (en %)

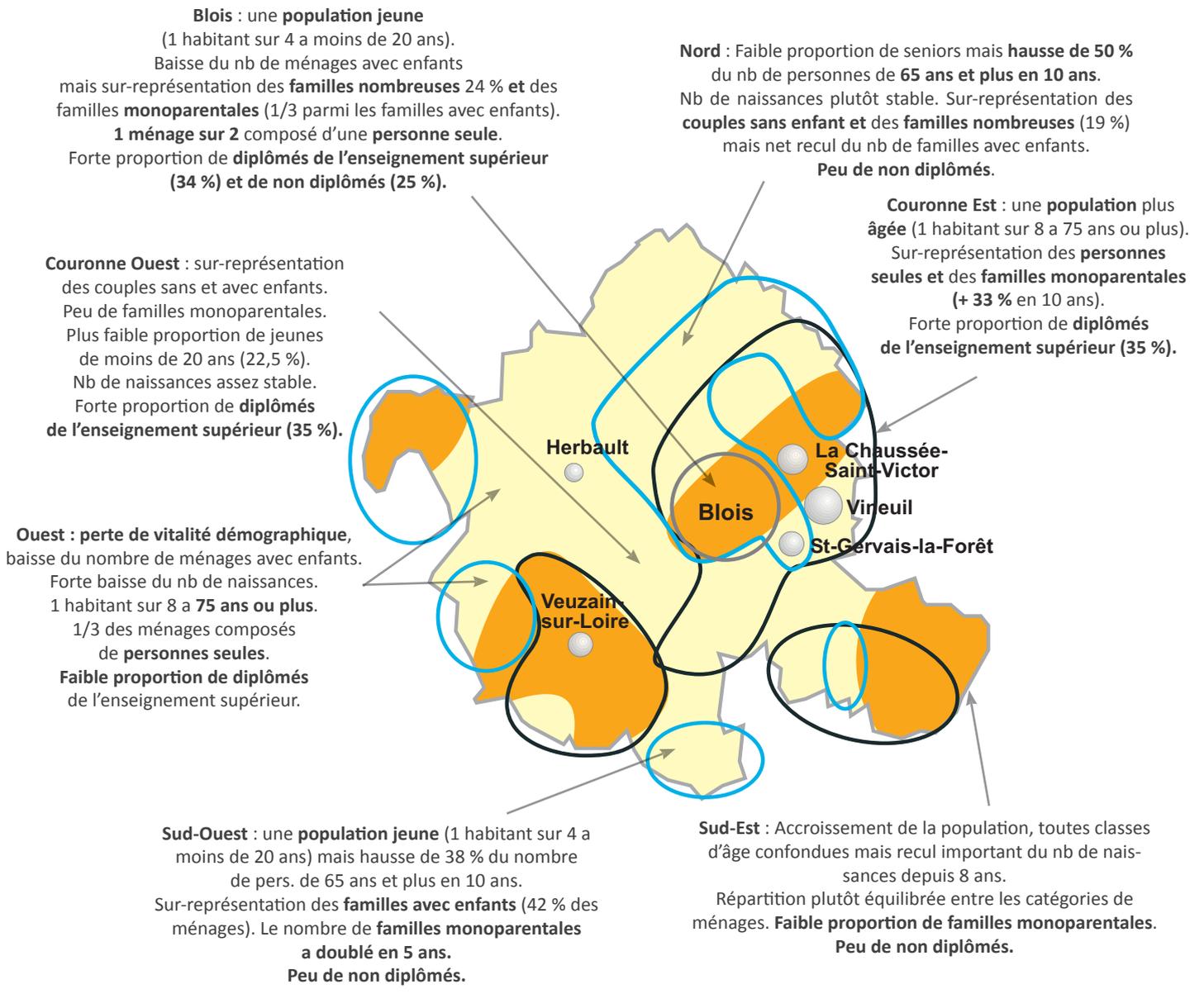


... non diplômée (en %)

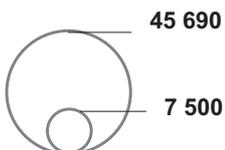


D'après source Insee - RP 2016

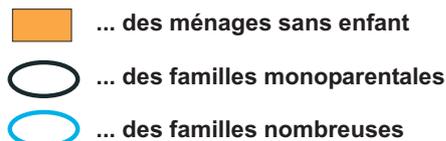
## Carte de synthèse des principales caractéristiques de la population



Population en 2016 en nb d'habitants



Sur-représentation...



D'après sources : Insee - RP 2011 et 2016 - Etat civil

# UN REVENU MÉDIAN SUPÉRIEUR AUX MOYENNES RÉGIONALE ET NATIONALE

*Des niveaux de revenus plus faibles à Blois et dans les secteurs Ouest et Sud-Ouest*

## La part des ménages non imposés s'accroît plus vite à Blois...

> Plus de 33 200 foyers fiscaux déclarés sur le territoire d'Agglopolys ne sont pas imposés. Ils sont proportionnellement moins nombreux qu'en moyenne régionale (54,6 % contre 56,7 % pour le Centre-Val de Loire) mais y augmente plus vite (+ 0,9 point en 2 ans ; Région : + 0,2 pt). C'est en particulier le cas à Blois (+ 1,4 pt) où plus de 6 foyers sur 10 ne sont pas imposés.

> Dans le reste du territoire, la part des foyers non imposés est nettement plus faible, exceptée dans les communes les plus éloignées de Blois, notamment à l'Ouest et au Sud-Ouest du territoire, où les niveaux de revenus sont moins élevés dans l'ensemble.

## ... et les écarts de revenus y sont plus importants

> A Blois, le revenu fiscal moyen des ménages imposés est 3,4 fois supérieur à celui des ménages non imposés (respectivement 39,4 et 11,4 milliers d'euros en 2017).

> Toutefois, pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys, les écarts de niveaux de vie calculés par l'Insee apparaissent équivalents ou inférieurs à ceux des autres communautés d'agglomération ou métropoles de la région.

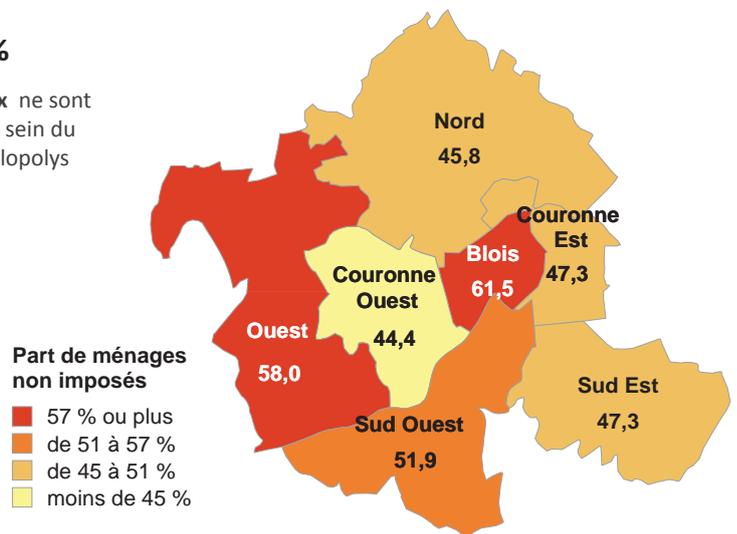
> Les habitants des communes les plus proches de Blois disposent globalement de revenus plus élevés que dans les communes les plus éloignées. Notons que la situation apparaît plutôt favorable aussi dans le secteur Sud-Est.

> Hormis à Blois, les revenus les plus faibles sont observés dans les communes localisées à l'Ouest de l'agglomération dont Herbault et Veuzain-sur-Loire (près de 2 000 euros en dessous de la moyenne du territoire).

> Le revenu fiscal moyen (25 890 euros en 2017) est de près de 800 euros supérieur à celui observé pour l'ensemble de la région.

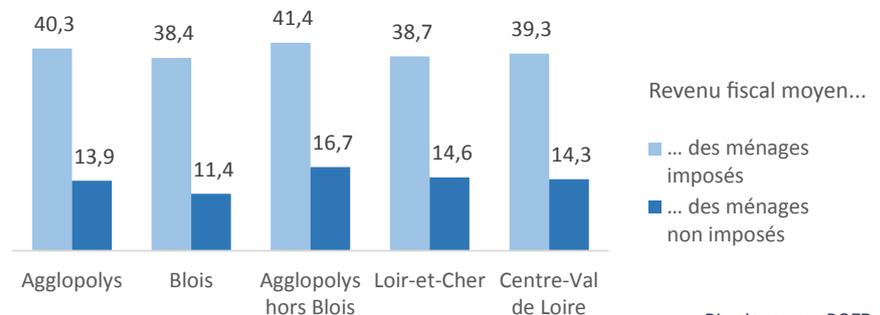
## Part des foyers fiscaux non imposés par territoire en 2017 (en euros)

**54,6 %**  
des foyers fiscaux ne sont pas imposés au sein du territoire d'Agglopolys



D'après source : DGFP

## Revenu fiscal moyen des ménages et des ménages imposés et non imposés selon les territoires en 2017 (en euros)



D'après source : DGFP

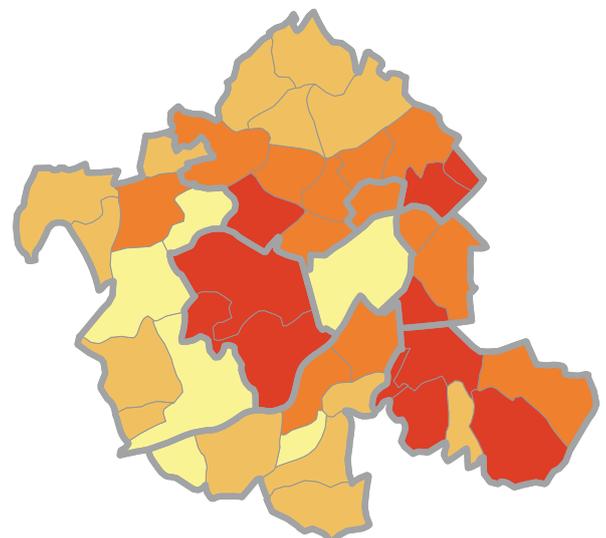
## Revenu fiscal moyen par commune en 2017 (en euros)

**25 890 €**

revenu moyen des foyers fiscaux en 2017 (soit 700 euros de plus qu'en 2012, comme en moyenne régionale)

## Revenu fiscal moyen en 2017 (en euros)

- supérieur à 31 000
- de 28 000 à 31 000
- de 25 000 à 28 000
- inférieur à 25 000



D'après source : DGFP

# Une dégradation de la situation financière des ménages dans les quartiers Nord de Blois...

**Blois concentre près des 3/4 des situations de pauvreté du territoire**

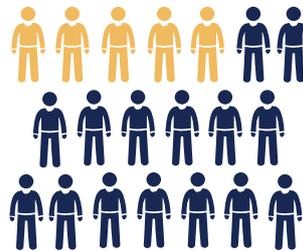
> Le taux de pauvreté (14,4 % en 2016), proche de celui observé pour l'ensemble de la métropole, a augmenté plus fortement. Il gagne 1 point en 4 ans en raison d'une **paupérisation d'une partie des quartiers nord de Blois** (Coty, Kennedy et Sarrazines - Hautes Saules 02). La situation a peu évolué à **Croix-Chevalier** où le **taux de pauvreté atteint 70 %**.

> Le revenu médian est, dans ces quartiers, nettement inférieur au reste de la ville.

> Le quartier **Cabocho-Quinière** abrite également une proportion élevée de ménages à très faible niveau de ressources. **28 %** de la population vit sous le seuil de pauvreté **dans la partie nord** de ce quartier.

> Les données ne sont disponibles que pour les communes de taille plus importante. **Veuzain** apparaît moins bien positionné que les communes de la périphérie de Blois mais **proche des moyennes régionale ou de métropole**. La situation est **nettement plus favorable** pour l'ensemble de la **Couronne Est**.

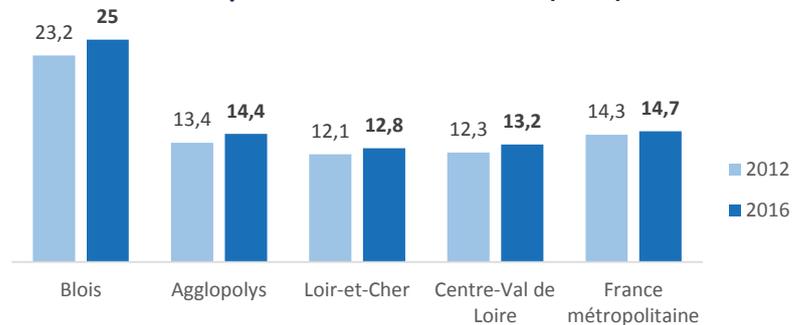
**Agglopolys : 14 700 personnes en situation de pauvreté**  
soit un taux de **14,4 %**



dont **73,4 % résident à Blois** (10 900 personnes concernées)  
taux de pauvreté : **25 %**  
26,6 % dans le reste de l'Agglomération

*D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier FiLoSoFi 2016*

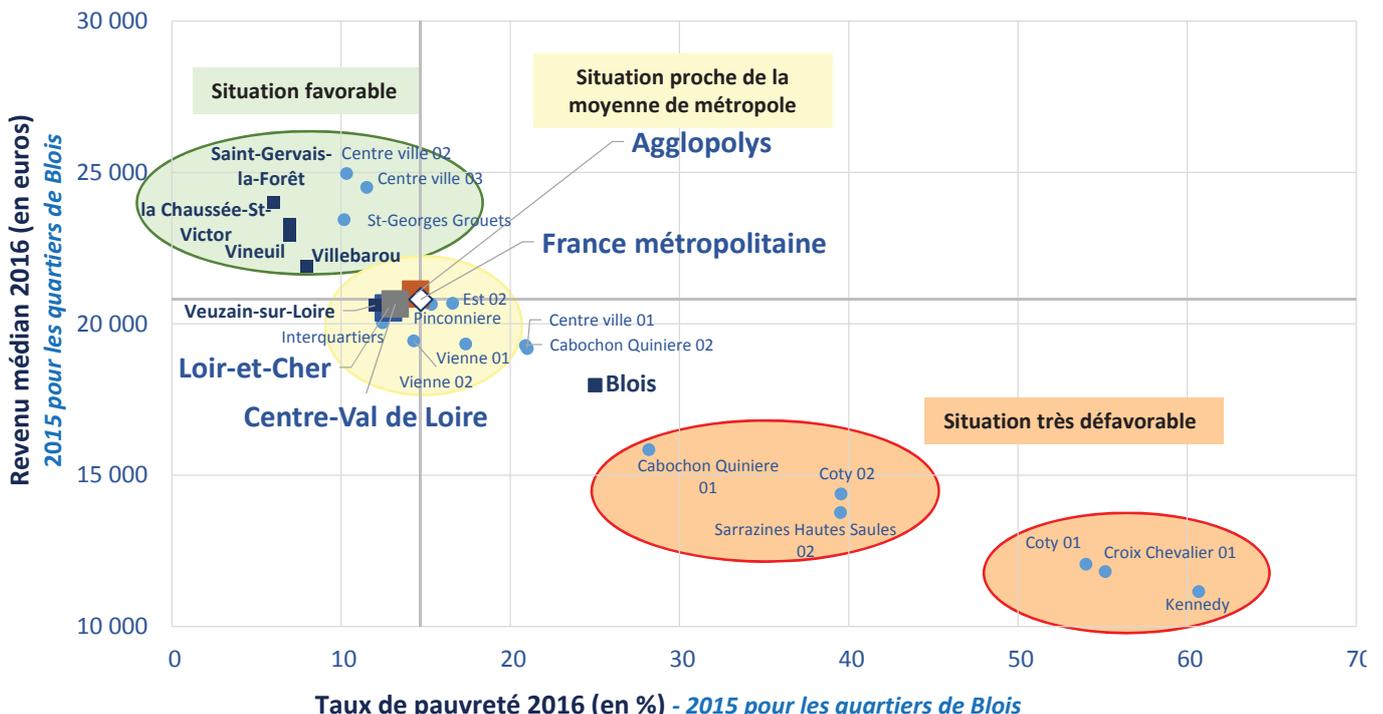
**Taux de pauvreté en 2012 et 2016 (en %)**



*NB : Les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite...) ne sont pas comptabilisées.*

*D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichiers FiLoSoFi 2012 et 2016*

**Revenus disponibles médians des ménages par unité de consommation et taux de pauvreté (en %)**



■ commune d'Agglopolys pour lesquelles la donnée est disponible  
● quartier de Blois (Iris au sens de l'INSEE)

*D'après sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichiers FiLoSoFi 2015 et 2016*

## ... mais des signes d'amélioration dans la période récente

### Net recul du nombre de ménages à bas revenu

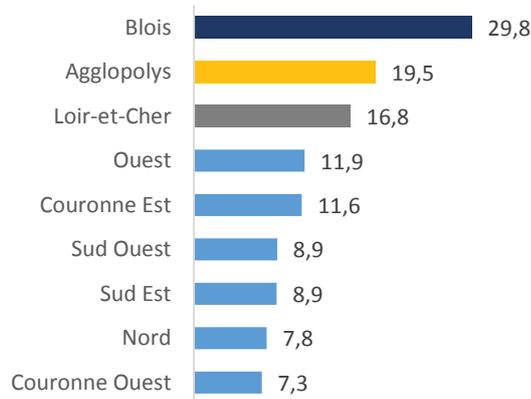
Les données relatives aux ménages allocataires CAF à bas revenu donnent un éclairage sur la précarité au cours de la période récente et complètent ainsi l'analyse du taux de pauvreté pour laquelle les dernières données par territoire datent de 2016.

> **6 660 ménages** allocataires CAF disposent de **bas revenus**. En 2 ans, leur nombre s'est sensiblement réduit : **324 ménages de moins**, soit une **baisse de 4,6 %**.

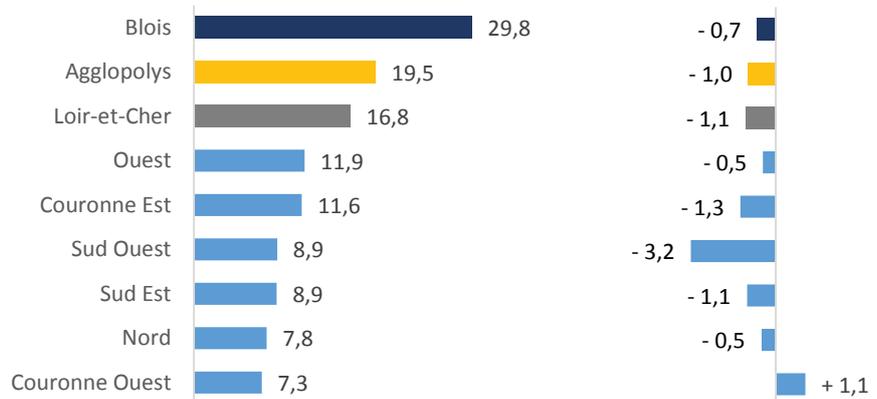
> Cette **amélioration** est perceptible dans tous les secteurs **exceptée la Couronne Ouest**, mais ce territoire enregistre encore la proportion la plus faible (7,3 % des ménages dont le référent a moins de 65 ans).

> Le recul est plutôt modéré à **Blois** (-0,7 % en 2 ans ; **159 allocataires** concernés de moins) mais cette **évolution** a été **favorable dans les quartiers Nord** entre 2015 et 2017 (les chiffres 2018 par quartiers ne sont pas encore connus).

### Nombre d'allocataires CAF à bas revenu pour 100 ménages\* en 2018



### Évolution (en points) du poids des allocataires CAF à bas revenu parmi les ménages\* entre 2016 et 2018

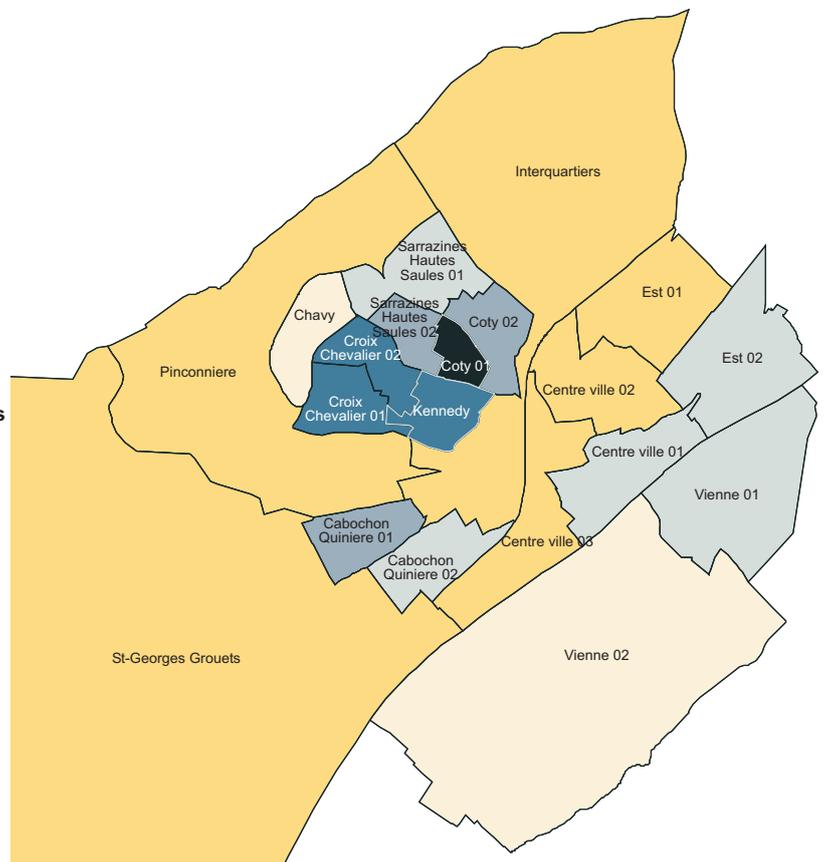
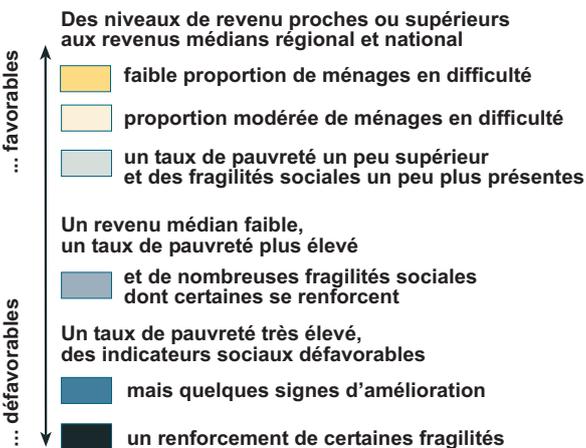


\* Sont pris en compte les ménages dont le référent est âgé de moins de 65 ans  
En 2018, le seuil de bas revenus est de 1 071 euros mensuel pour une personne seule

D'après sources : Insee - RP 2014 et 2016, CAF 2016 et 2018

### Carte de Synthèse des difficultés sociales au sein des quartiers de Blois

#### Indicateurs sociaux...



D'après sources : CAF, DGFIP, INSEE, FiLoSoFi

Indicateurs retenus : revenu disponible médian en 2014, taux de pauvreté en 2014, nombre d'allocataires CAF à bas revenus en 2017, taux pour 100 ménages et évolutions entre 2015 et 2017, part des familles monoparentales et des familles nombreuses en 2015 et évolution 2010 - 2015, évolution du nombre de bénéficiaires du RSA 2016-2017.

# Une présence des acteurs sociaux au plus près des populations fragiles

Désigné comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires, le Conseil départemental délègue au CIAS du Blaisois une mission d'accompagnement social sur son territoire. Une convention cadre en précise les contours. Le CIAS exerce ainsi une mission d'action sociale territoriale, d'accompagnement des bénéficiaires du RSA et d'accompagnement social lié au logement auprès des personnes de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge.

> Afin d'assurer une mission de proximité, le CIAS a maillé le territoire en proposant des permanences réparties sur 10 communes.

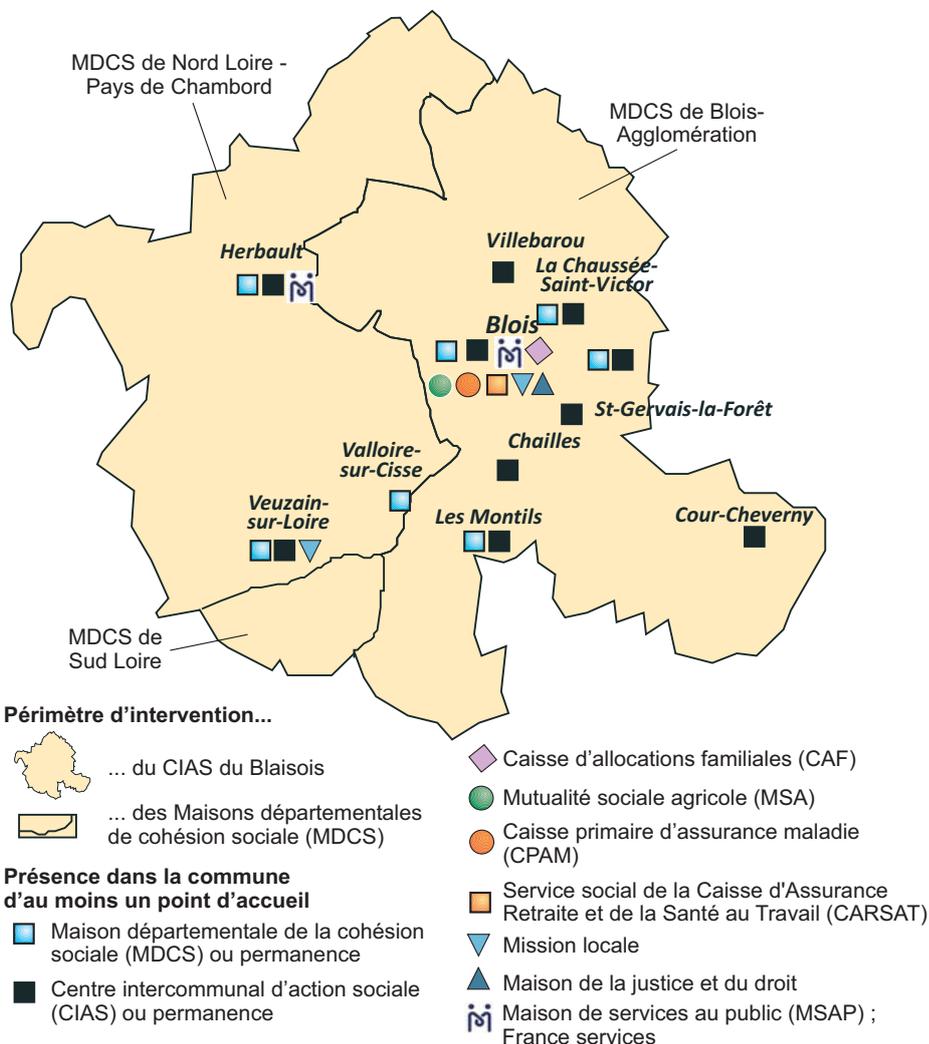
> Le Conseil départemental assure lui-même des permanences dans 7 communes. Il s'appuie sur ses Maisons départementales de la cohésion sociale (MDCS) : celle de Blois-Agglomération, dont le périmètre d'intervention s'inscrit en totalité dans celui d'Agglopolys, la MDCS de Sud-Loire compétente pour les communes de Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire, les autres communes, situées à l'Ouest et au Nord de l'agglomération, étant rattachées à la MDCS de Nord-Loire - Pays de Chambord.

> Les points d'accueil des autres services sociaux ou organismes de prestations sociales sont regroupés à Blois. Toutefois, la Maison de services au public (MSAP) d'Herbault propose un accueil et un accompagnement pour des démarches spécifiques de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics (Pôle emploi, CPAM, CARSAT, MSA, CAF, etc.).

> C'est aussi le cas du PIMMS de Blois, devenu MSAP. Situé au cœur du quartier prioritaire de la politique de la ville, il accompagne un très large public dans leurs démarches administratives, de recherches d'emploi, etc. avec l'appui de médiateurs numériques et de proximité.

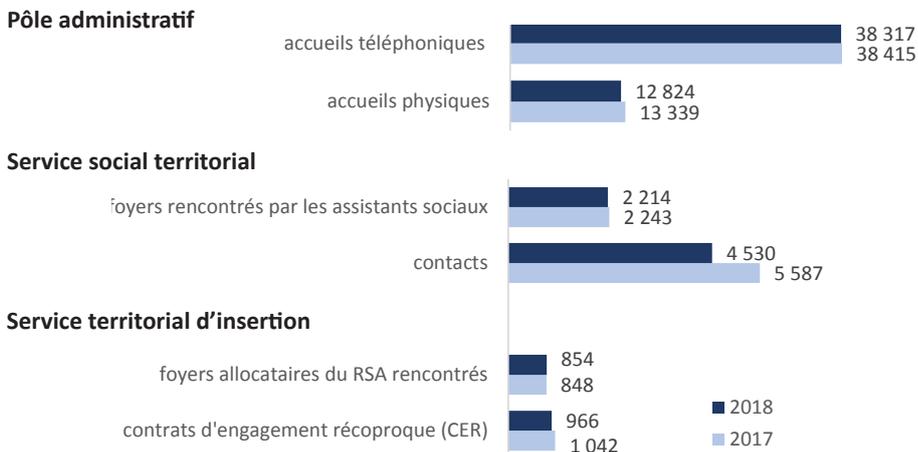
> De manière générale, les associations caritatives, en lien avec les communes, soutiennent les habitants d'Agglopolys par des aides alimentaires, financières, certaines proposant un grand nombre d'activités favorisant le lien social.

## Répartition territoriale des lieux d'accueil des principaux acteurs sociaux



## Quelques indicateurs représentatifs de l'activité des services de la MDCS de Blois-Agglomération en 2017 et 2018

Ces informations sont données à titre indicatif, la MDCS de Blois-Agglomération couvrant 26 des 43 communes (près de 85 % de la population).



D'après source : Conseil départemental, Rapport spécial 2017 et 2018

## PLUS DE 2 000 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR UN TRAVAILLEUR SOCIAL DU CIAS

> Le service «Action sociale et insertion» du CIAS du Blaisois (SASI) a accompagné **2 047 personnes** âgées de 18 à 65 ans au cours de l'année 2018, soit **3,3 % de la population de la tranche d'âge** (le service n'intervenant cependant qu'auprès des ménages sans enfants mineurs à charge).

> **Plus de 8 sur 10** d'entre elles résident à Blois.

> 30 % des personnes accompagnées sont âgées de plus de 55 ans.

### Accompagnement par les travailleurs sociaux du service Action sociale et insertion en 2018



**2 047**  
personnes accompagnées



**5 413**  
entretiens, visites à domicile, accompagnements, dont 1 573 hors Blois (29 %)

**58 %** sont des **hommes isolés**

**124** entretiens réalisés avec des **personnes à la rue**

Source : CIAS du Blaisois

## STABILITÉ DES AIDES FINANCIÈRES DE LA COMMISSION SOCIALE EN 2018

Le CIAS développe différentes missions légales et intervient dans l'aide sociale facultative, notamment alimentaire et vie quotidienne.

Chaque semaine, la Commission sociale du CIAS se réunit pour étudier les demandes effectuées par les travailleurs sociaux du CIAS ou par des partenaires. Par ailleurs, les travailleurs sociaux sollicitent également des instances ou organismes extérieurs.

**1 239** aides financières accordées en 2018

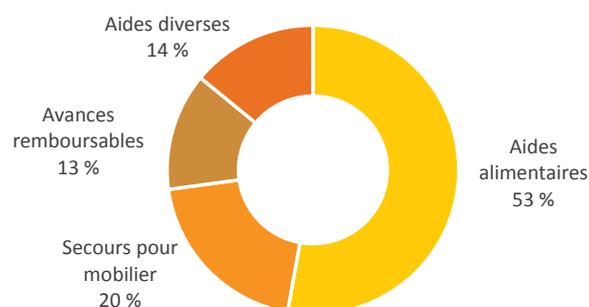


**224 938 euros** d'aides



stable par rapport à 2017

### Répartition des aides financières accordées par le CIAS en 2018



Source : CIAS du Blaisois

### La nature des aides évolue peu

> Le montant global des aides financières accordées par la Commission sociale (proche de 225 000 euros) apparaît plutôt stable (- 0,7 % en 2018).

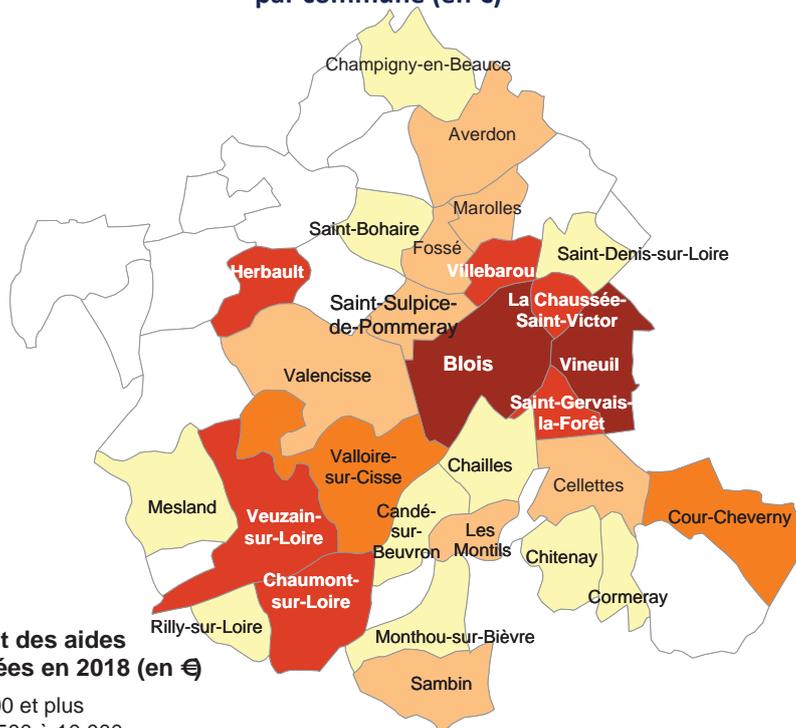
> **Les aides alimentaires représentent plus de la moitié** de ce budget, comme en 2017. **Les associations caritatives** interviennent en complément, et en particulier l'Epicerie sociale, la Passerelle, la Croix rouge, le Secours populaire et les Restos du Cœur. Leur rôle est important, les personnes ne pouvant bénéficier que de 4 aides du CIAS sur les 12 derniers mois.

> Les secours pour le mobilier, en baisse de près de 4 %, représente toujours le second poste. Le Fonds de Solidarité Logement (FSL), dispositif de droit commun, est en premier lieu sollicité pour les aides à l'installation.

> Seul le montant des aides remboursables a légèrement progressé.

> Près de **19 % des aides financières** du CIAS ont été accordées à des **habitants de l'agglomération résidant en dehors de Blois**.

### Montant des aides financières accordées par le CIAS en 2018 par commune (en €)



#### Montant des aides accordées en 2018 (en €)



D'après source : CIAS du Blaisois

# L'évolution du nombre d'allocataires des principaux minima sociaux suit les tendances régionale et nationale

Les données relatives aux minima sociaux ne sont pas toutes disponibles à une échelle infra départementale et certaines ne sont pas encore connues à l'automne 2019 pour l'année 2018, y compris au niveau de la métropole.

## Environ 6 300 allocataires de minima sociaux

> Près de **5 600 habitants d'Agglopolys perçoivent le RSA, l'AAH ou le minimum vieillesse fin 2018**. S'y ajoutent **environ 550 bénéficiaires de l'ASS** (Allocation de solidarité spécifique, une aide pour les chômeurs en fin de droit), ainsi qu'une partie des 395 bénéficiaires de l'allocation de demandeur d'asile (ADA) résidant dans le département et des 230 Loir-et-Chériens (chiffre estimé pour 2018) percevant une allocation pour invalidité ou veuvage.

> Par ailleurs, la CARSAT indique que 877 personnes sont en situation d'invalidité fin 2018, sans être nécessairement bénéficiaires d'un minima social. Elles représentent un ratio de 14,4 pour 1000 habitants âgés de 18 à 64 ans. Leur proportion est plus importante à Blois (17,3 %) et plus faible dans les secteurs Sud ainsi qu'en Couronne Ouest.

## Un accroissement important du nombre d'allocataires de l'AAH

> Les trois premiers minima cités (RSA, AAH et minimum vieillesse) voient leur effectif augmenter par rapport à 2017, avec une **progression régulière pour le minimum vieillesse (une soixantaine de personnes supplémentaires en 3 ans)** et très soutenue pour l'**AAH (+ 427 depuis fin 2015)**.

> Le nombre d'allocataires du **RSA** repart légèrement à la hausse après deux années de recul. Il retrouve **fin 2018 son niveau de 2016** alors que dans ce même temps, la **région et la métropole** enregistrent des **hausse**s non négligeables (respectivement + 1,74 et + 0,52 %).

## Nombre d'allocataires des principaux minima sociaux en 2018 et évolution 2015 - 2018 (en %)



RSA : Revenu de solidarité active  
AAH : Allocation pour adultes handicapés

D'après sources : Insee - RP 2016, CAF, MSA, CARSAT 2018

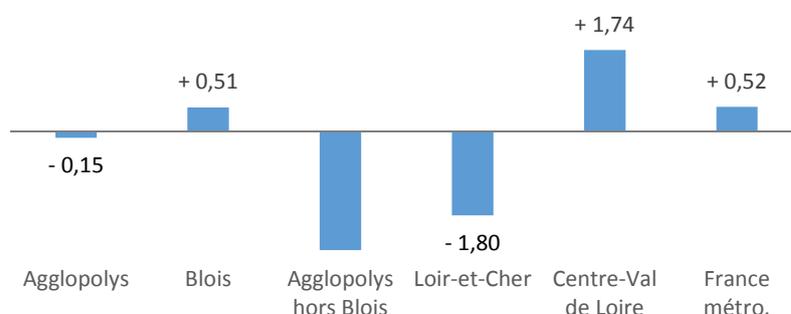
## Évolution du nombre d'allocataires\* des principaux minima sociaux



\* Nombre de foyers allocataires pour le RSA

D'après sources : CAF, MSA, CARSAT

## Évolution du nombre de foyers allocataires du RSA entre 2016 et 2018 (en %)



D'après sources : CAF, MSA, CARSAT, DREES



## LA MOITIÉ DES PERSONNES REÇUES PAR L'ÉQUIPE «AGGLO» DU CIAS PERÇOIVENT UN DES MINIMA SOCIAUX

L'équipe «Agglo» dépend du service Action sociale et insertion. Elle **intervient auprès de l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans sans enfant mineur à charge et résidant dans le territoire d'Agglopolys hors Blois.** Les 5 travailleurs sociaux de cette équipe assurent des permanences régulières au sein de 9 communes.

### ... mais une grande diversité des ressources du public accueilli

> Parmi les personnes reçues par l'équipe Agglo, **1 sur 2** bénéficie d'un **minima social**. La proportion d'allocataires du RSA (24 % de l'ensemble) reste inchangée par rapport à 2017.

> Celle des salariés accompagnés se réduit : 15 % des personnes reçues contre 23 % l'année antérieure. Au total, **1 sur 4** perçoit un revenu du travail.

> **1 sur 6** est à la retraite ou en invalidité.

> **1 sur 14** est sans ressources.

### L'activité de l'équipe «Agglo» en 2018



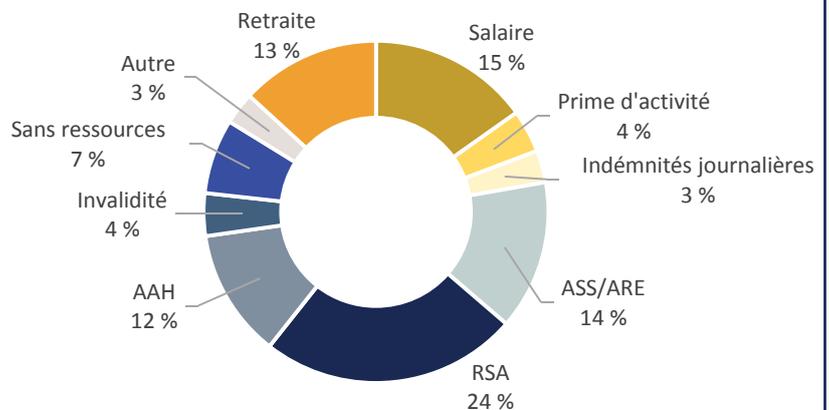
**477**  
personnes  
accompagnées



**1 300**  
entretiens

dont **71 %** âgées de 40 à 65 ans  
**10 %** de jeunes de 18 à 25 ans  
**76 %** vivent seules

### Ressources des personnes rencontrées par le «pôle agglo» du CIAS du Blaisois en 2018



Les autres ressources (2 %) correspondent à des prestations compensatoires, des pensions alimentaires, rentes accident du travail, allocation veuvage.

D'après source : CIAS du Blaisois

## Près de 5 500 bénéficiaires de la prime d'activité

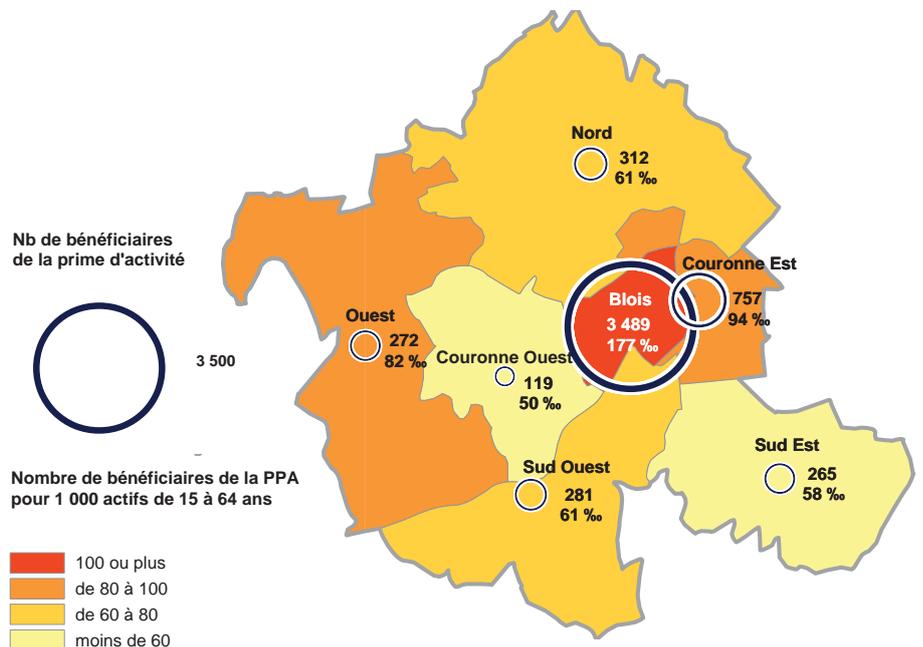
### Une plus forte proportion de bénéficiaires à Blois

> Versée par la CAF, la prime d'activité (PPA) constitue une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes.

> La proportion de bénéficiaires plus élevée à Blois (177 pour 1000 actifs contre 71 % dans le reste de l'agglomération et 98 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher) traduit la présence de nombreux **emplois à temps partiel**, de **personnes alternant des périodes en emploi avec des temps de recherche d'emploi** (intérim, contrats courts, etc.) et sans doute une part plus importante d'**emplois faiblement rémunérés**.

> Fin 2018, au sein du territoire, **718 allocataires du RSA**, ayant travaillé au cours du trimestre précédent, **perçoivent la prime d'activité**.

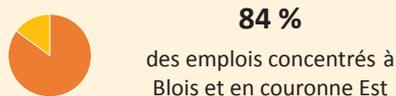
### Nombre de bénéficiaires de la prime d'activité (PPA) en 2018 et ratio pour 1 000 actifs âgés de 15 à 64 ans



D'après sources : Insee - RP 2016, CAF 2018

# UN NIVEAU DE CHÔMAGE PEU ÉLEVÉ DANS UN CONTEXTE DE PERTES D'EMPLOIS

## Stabilisation de l'emploi en 2018...



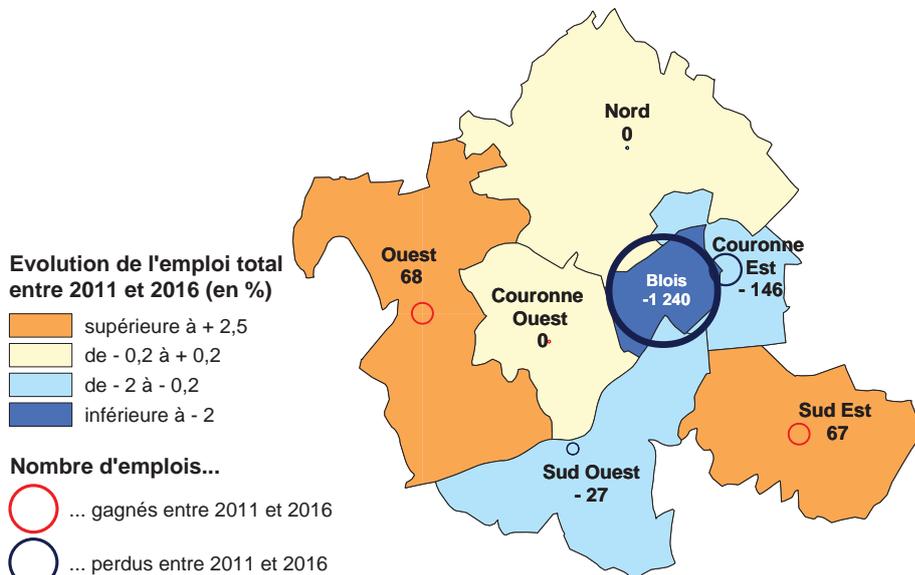
... après une période de baisse plutôt marquée

> L'agglomération a perdu 1 800 emplois en 10 ans (entre 2006 et 2016, dernières données exhaustives disponibles), soit une baisse un peu plus marquée qu'au niveau régional. L'incidence sur l'insertion des publics plus éloignés de l'emploi pourrait donc être plus importante sur le territoire.

> Une part non négligeable des emplois perdus de Blois a toutefois été délocalisée en proche périphérie, parfois hors des limites de l'agglomération (à l'exemple d'une importante société de nettoyage installée désormais à Mont-près-Chambord, mais dont l'activité est maintenue dans le bassin d'emploi).

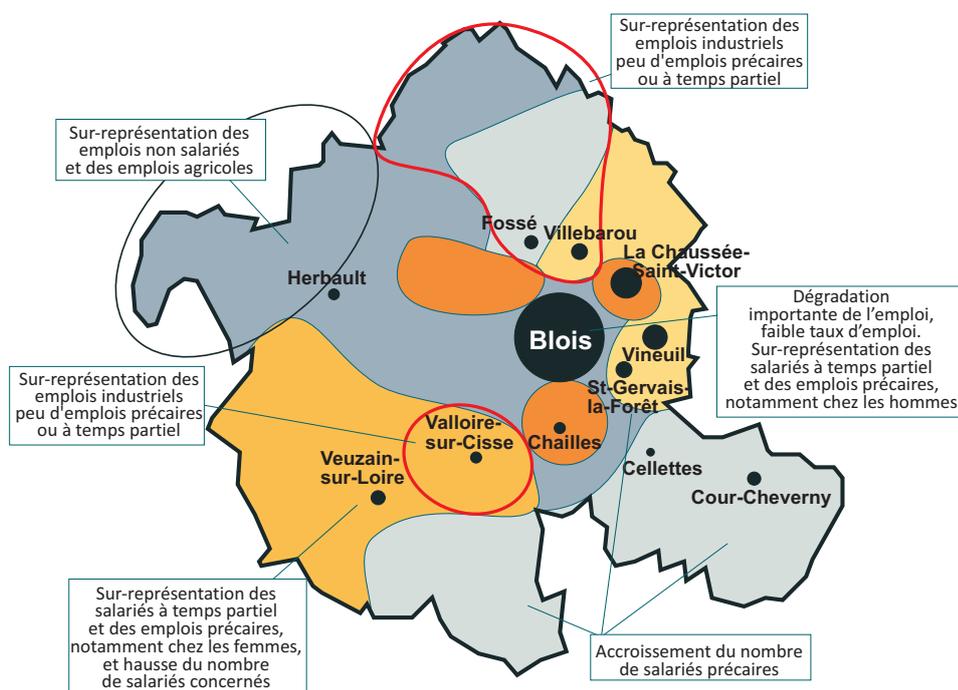
> Les données plus récentes, qui portent uniquement sur l'emploi salarié privé hors agriculture (données URSSAF), indiquent que le recul de l'emploi salarié privé se ralentit : - 215 emplois pour l'ensemble du territoire en 2017 et est quasi nul en 2018 (- 11) alors que les pertes étaient sensiblement plus importantes les années antérieures.

Évolution du nombre total d'emplois entre 2011 et 2016 (en %)

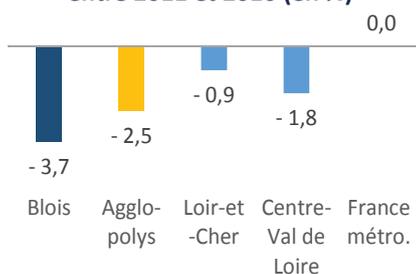


D'après source : Insee - RP 2011 et 2016

Carte de synthèse des principales évolutions de l'emploi depuis 2006



Évolution du nombre total d'emplois entre 2011 et 2016 (en %)



D'après source : Insee - RP 2011 et 2016

NB : L'analyse présentée ci-dessus a été réalisée avant la crise sanitaire de 2020.

### Dégradation de l'emploi...

- ... depuis le milieu des années 2000
- ... dans la période récente (pour l'emploi salarié privé) alors que la tendance est restée plutôt favorable jusqu'en 2017

### Amélioration de l'emploi...

- Reprise de l'emploi salarié privé dans la période récente après une baisse de l'emploi total et de l'emploi salarié jusqu'au milieu des années 2010
- Hausse modérée de l'emploi total (2006-2016) et relative stabilité de l'emploi salarié privé depuis 2016
- Hausse de l'emploi total (2006-2016) et de l'emploi salarié privé depuis 2006

### Nombre d'emplois dans les communes en regroupant plus de 300 en 2016



D'après sources : Insee - RP 2006, 2011 et 2016, URSSAF 2007 à 2018  
Observatoire de l'Economie et des Territoires - 04/20

## La proportion de salariés en emploi précaire augmente



**4 960** salariés précaires en 2016

**+ 6,6 %** en 5 ans

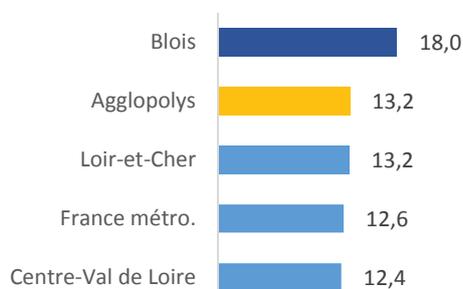
> Dans l'agglomération, près de 5 000 salariés occupent un **emploi précaire (13,2 % des salariés)**.

> Leur proportion y est un peu plus élevée qu'aux niveaux régional et métropolitain, mais reste proche de la moyenne départementale. **En 5 ans**, elle a progressé de 1,1 point (**310 salariés précaires supplémentaires**).

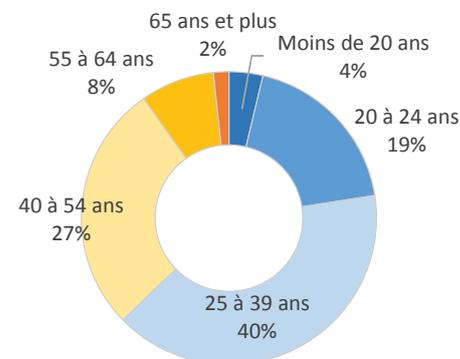
> Cette proportion reste globalement modérée dans les **secteurs Sud** du territoire mais leur nombre y a augmenté de 15 % en 5 ans (100 salariés de plus sont concernés).

> Plus de la moitié des actifs en emploi précaires de l'agglomération résident à Blois. Ils y représentent 18 % des actifs salariés contre 16,2 % cinq ans plus tôt.

### Part des actifs occupant un emploi précaire<sup>1</sup> parmi les salariés (en %)

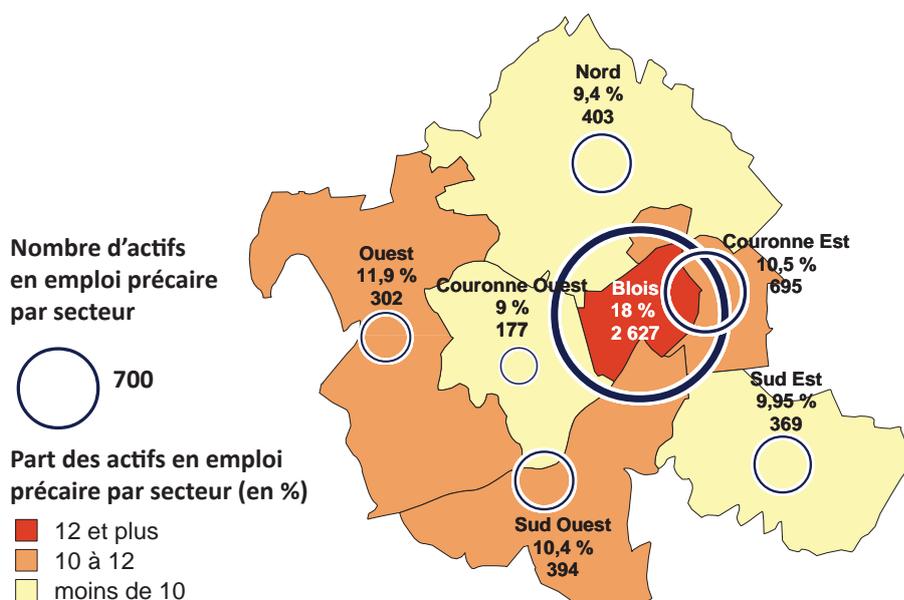


### Répartition des actifs en emploi précaire<sup>1</sup> par âge (en %)



D'après source Insee - RP 2016

### Les actifs en emploi précaire par secteur



D'après source Insee - RGP - RP 2016

1 - Ne sont pas pris en compte, dans les chiffres de l'emploi précaire, les 1 225 apprentis, personnes en contrats de professionnalisation et stagiaires rémunérés qui représentent 3,3 % des actifs.



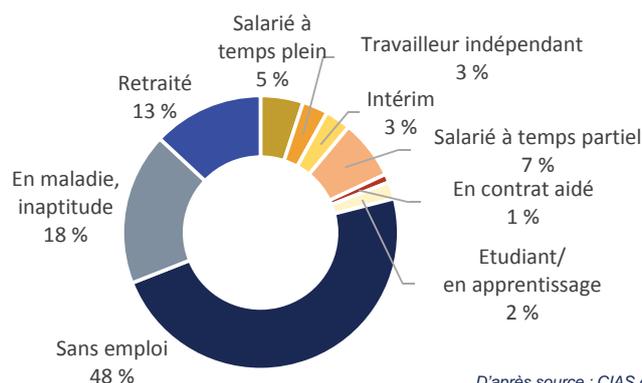
## DEUX-TIERS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR L'ÉQUIPE «AGGLO» DU CIAS N'ONT PAS D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

> Près de la moitié des 477 personnes rencontrées par les travailleurs sociaux de l'équipe sont sans emploi.

> Par ailleurs, près d'une personne suivie sur 5 n'exerce pas d'activité professionnelle en raison d'une problématique de santé.

> Plus d'une sur 10 est en emploi précaire.

### Répartition des personnes rencontrées l'équipe «Agglo» en 2018 selon leur situation au regard de l'emploi



D'après source : CIAS du Blaisois

# Sensible amélioration sur le front du chômage

## Une moindre précarisation de l'emploi

> Depuis mi-2015, le chômage recule au sein de la zone d'emploi de Blois (au périmètre plus étendu que celui d'Agglo-polys), suivant globalement la tendance nationale.

> Le **taux de chômage perd ainsi 1,9 points en 3 ans** pour atteindre **6,6 % en juin 2019**. Il demeure nettement inférieur à celui de la région (7,7 %) ou de la France (7,8 %).

> L'ensemble du territoire de l'agglomération bénéficie de cette **amélioration**.

> Entre 2015 et 2017, le territoire enregistre une baisse de 281 demandeurs d'emplois de catégorie A<sup>1</sup> (n'ayant pas travaillé dans le mois) mais parallèlement une **hausse de 452 chômeurs** de catégories B et C, personnes qui **font des allers-retours entre l'emploi et le chômage**, traduisant une précarisation croissante de l'emploi. En 2018, l'amélioration touche l'ensemble des catégories : les effectifs se sont réduits de 235 pour les cat. A et, pour la première fois depuis plusieurs années, de 41 personnes pour les cat. B et C.

> **59 % des demandeurs d'emploi d'Agglopolys** résident dans la ville centre alors que **Blois** ne concentre que **41 % des actifs**. Le ratio y est donc nettement plus élevé.

> La **proportion** de demandeurs d'emploi est également importante dans les communes de la **couronne Est** et le **secteur Ouest**.

**Taux de chômage : 6,6 %**  
Zone d'emploi de Blois au 4<sup>e</sup> trimestre 2019



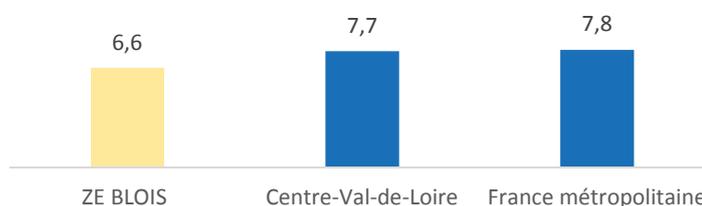
- 0,7 point en 1 an  
- 1,9 points en 3 ans

**9 346**



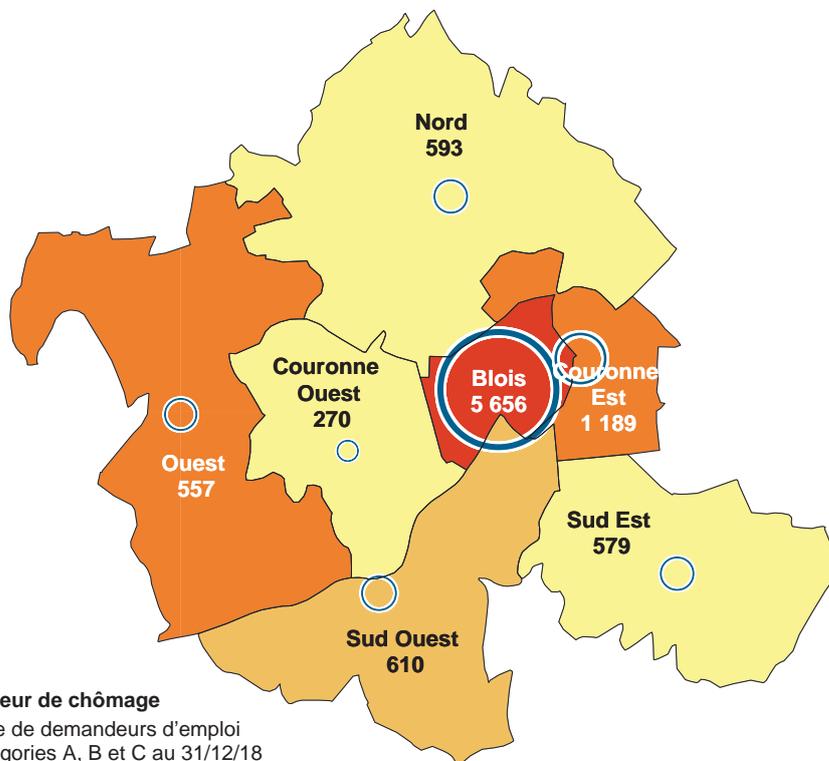
**demandeurs d'emploi**  
de catégorie A, B ou C  
au 31/12/2018

## Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 (en %)



D'après sources : Insee - Pôle Emploi 2020

## Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/2018 et indicateurs de chômage (en %) par territoire



### Indicateur de chômage

Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/18 pour 100 actifs de 15 à 64 ans

comparé à la moyenne du Loir-et-Cher

- supérieur à la moyenne
- proche de la moyenne
- inférieur à la moyenne
- très inférieur à la moyenne

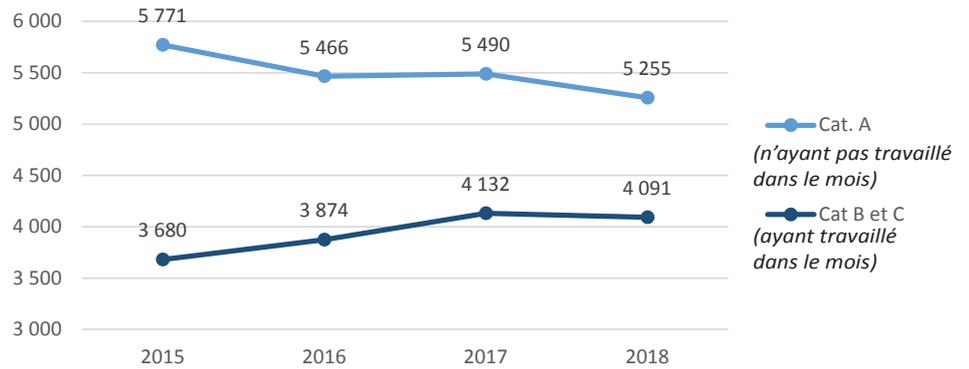


**5 656**  
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/18

D'après sources : Insee - RP 2016, Pôle Emploi 2018

<sup>1</sup> - Catégorie A : correspond aux demandeurs sans emploi  
Catégorie B : demandeurs ayant travaillé au plus 78 heures au cours du mois  
Catégorie C : demandeurs ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois

### Evolution du nombre de demandeurs d'emploi au 31/12 selon la catégorie



D'après source : Pôle Emploi DEFM au 31/12

### Nouvelle dégradation pour les jeunes

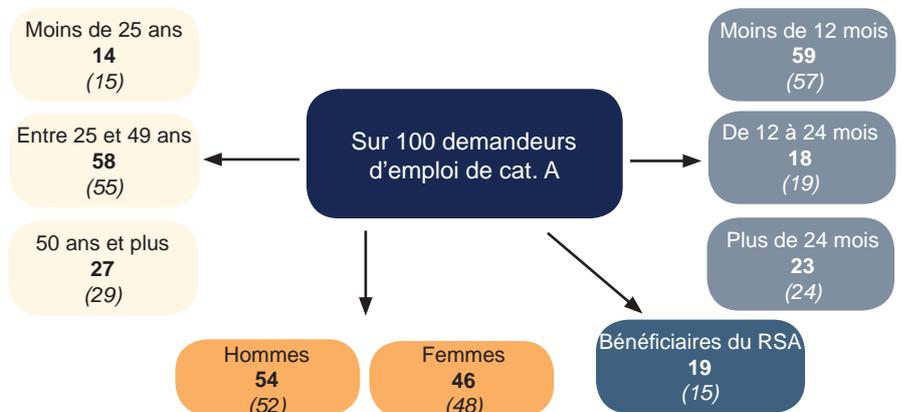
> Après plusieurs années de reprise de l'emploi pour les jeunes, le nombre de **chômeurs de moins de 25 ans est en hausse pour la seconde année consécutive** (+ 6,6 % en 2018, soit 46 jeunes de plus qu'en 2017). Sont concernés les jeunes de Blois comme ceux du reste de l'agglomération. Au total, **près de 750 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits à Pôle emploi**.

> La **situation est favorable** pour les autres catégories d'âge, y compris pour les **seniors** jusqu'alors en plus grande difficulté pour reprendre un emploi.

> Les **femmes** bénéficient plus nettement de cette embellie (- 147 en un an), ainsi que les **allocataires du RSA résidant à Blois (- 85)**. Hors Blois, le nombre d'allocataires du RSA inscrits à Pôle emploi a légèrement augmenté (10 personnes supplémentaires en 1 an).

> Le nombre de **demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans** est presque stabilisé (+ 8 en 2018, soit 1 200 personnes).

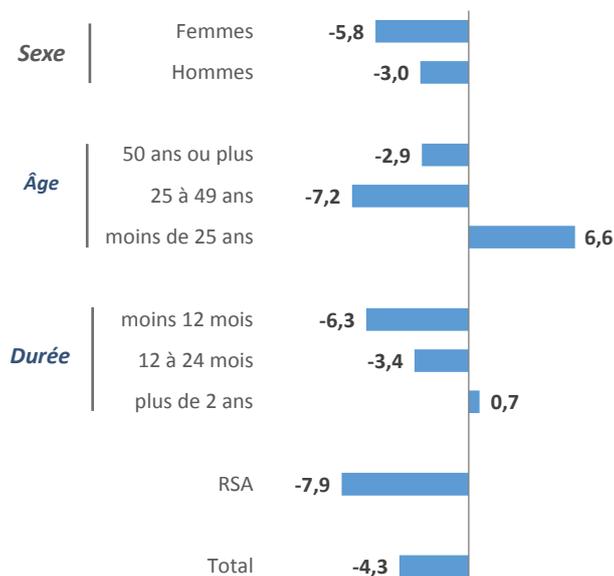
### Profil des demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12/2018



54 — Agglopolys  
(52) — Loir-et-Cher

D'après source : Pôle Emploi DEFM au 31/12/2018

### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A selon leurs caractéristiques en 2018 (en %)



D'après source : Pôle Emploi DEFM au 31/12 2017 et 2018

# ... ET DES RÉPERCUSSIONS MODÉRÉES SUR LES PUBLICS PLUS FRAGILES

Baisse de 6 % du nombre d'allocataires du RSA en 3 ans...

... mais une légère hausse en 2018

> Après plusieurs années de baisse (- 6 % entre 2015 et 2018), le nombre d'allocataires du RSA augmente de nouveau en 2018 : + 1,7 %, soit 46 allocataires de plus en un an.

> 2 736 foyers perçoivent le RSA fin 2018. Avec les conjoints et ayants-droit, on peut estimer que 5,6 % de la population du territoire sont couverts par le dispositif<sup>1</sup> (près de 5 900 habitants). Cette proportion est sensiblement supérieure à celle observée au niveau de la métropole (5,3 %) ou de la région (4,8 %).

> A Blois, 10,5 % de la population est couverte par le RSA.

## 8 allocataires du RSA de l'agglomération sur 10 résident à Blois

> La plus grande partie des allocataires du RSA du territoire réside au sein de Blois (8 sur 10) où se concentre l'essentiel de l'offre de logements accessibles, notamment dans le parc social, et d'hébergements dans des structures d'accueil.

> La ville compte ainsi 86 allocataires du RSA pour 1 000 personnes âgées de 20 à 64 ans et le territoire d'Agglopolys enregistre un ratio moyen supérieur à celui de métropole.

> Hors Blois, celui-ci est peu élevé (17 ‰), excepté dans quelques communes comme Vineuil et Veuzain-sur-Loire.

1 - Les données relatives à la population couverte relevant de la MSA n'étant pas disponibles, elles ont été estimées en appliquant le ratio d'ayants-droit par allocataire relevant de la CAF au nombre d'allocataires relevant de la MSA (qui ne représentent que 2 % de l'ensemble des allocataires du territoire).

2 - Le nombre de bénéficiaires du RSA est collecté auprès de la CAF et de la MSA. Les données ne sont communiquées que lorsque l'effectif auprès de l'un des organismes est supérieur à 5. Il se peut, du fait du cumul des 2 sources de données, que quelques communes accueillant 5 bénéficiaires (ou légèrement plus) se soient glissées parmi celles soumises au secret statistique.

2 736 foyers allocataires du RSA



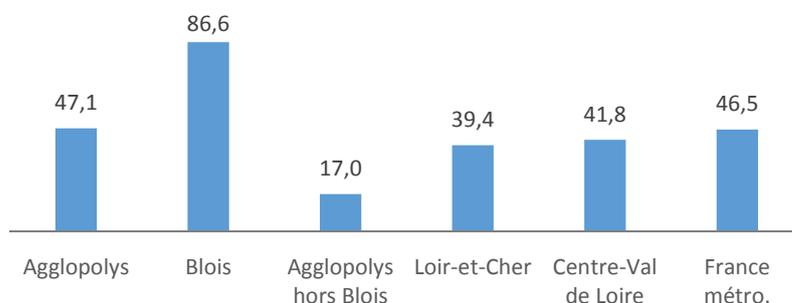
+ 1,7 % en 2018

Près de 5 900 personnes couvertes<sup>1</sup>



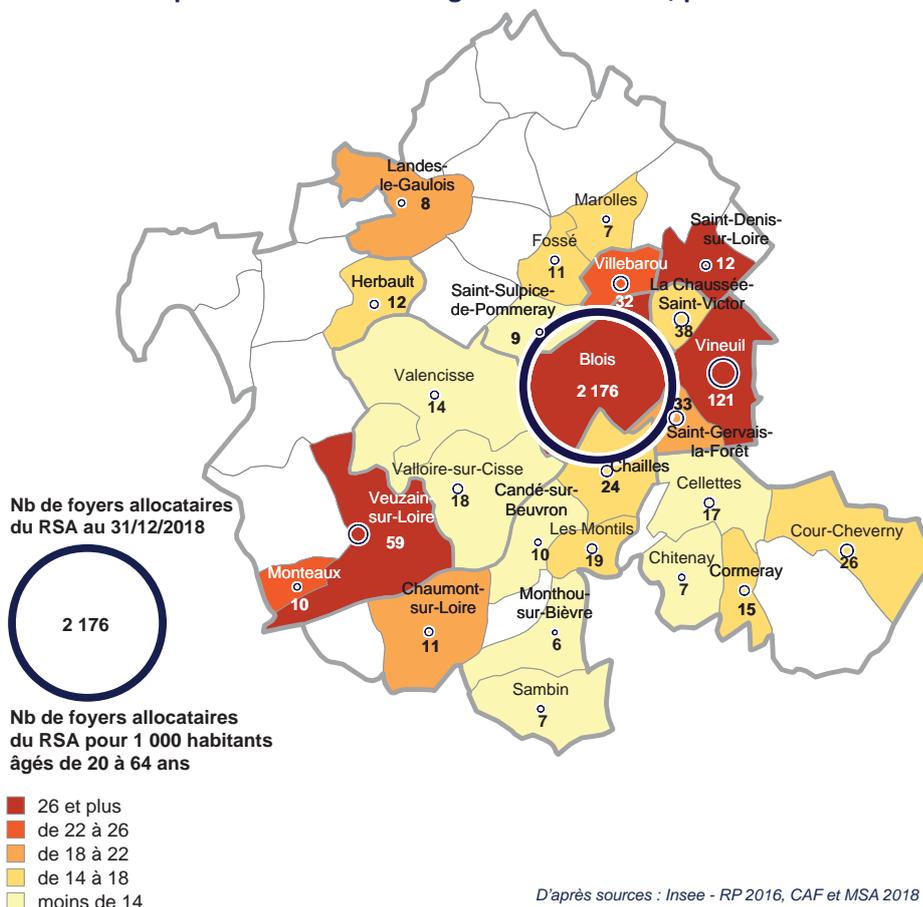
D'après sources : CAF, MSA 2018

Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2018 et ratio pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans



D'après sources : Insee - RP 2016, CAF, MSA et DREES 2018

Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2018 et ratio pour 1 000 habitants âgés de 20 à 64 ans, par commune<sup>2</sup>



D'après sources : Insee - RP 2016, CAF et MSA 2018



## STABILITÉ DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU RSA SUIVIS PAR LE CIAS DU BLAISOIS

688 allocataires du RSA accompagnés par le CIAS en 2018  
dont



62 % d'hommes

### ... et une réduction du nombre d'allocataires âgés

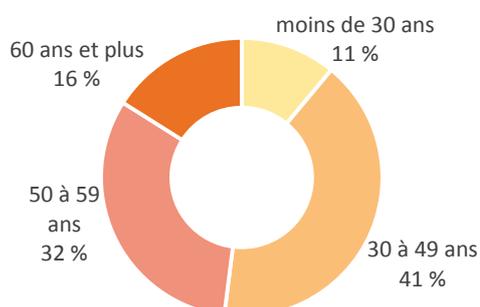
> Si le nombre d'allocataires du RSA accompagnés par les travailleurs sociaux du CIAS est resté stable en 2018, leur profil a un peu évolué. Le **nombre de personnes seules s'accroît** de près de **10 %** en un an alors que le nombre de couples sans enfant est presque 2 fois moindre qu'en 2017.

> Parallèlement, la *part des plus âgés (50 ans et plus)* s'est *réduite de 4 points*. Les seniors représentent encore *près d'un allocataire suivi sur 2*.

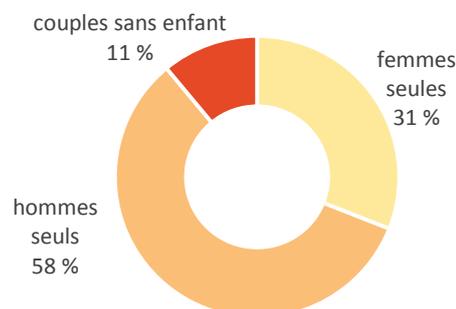
> 56 % des allocataires du RSA suivis par le CIAS sont locataires, dont les 3/4 dans le parc social, et **26 % sont hébergés** chez des parents ou amis.

### Profil des allocataires du RSA accompagnés par le CIAS en 2018

#### Répartition par âge



#### Répartition par situation familiale



D'après source : CIAS du Blaisois

# Une proportion de jeunes actifs et diplômés dans la moyenne

## Blois perd plus de 1 000 jeunes en 10 ans

> 11,6 % de la population d'Agglopolys est âgée de 15 à 24 ans. Cette proportion est équivalente à celle de la métropole et supérieure de près de 2 points à la moyenne départementale.

> En 10 ans, le territoire a perdu plus de 900 habitants de cette tranche d'âge, mais uniquement à Blois (- 13,4 %), le reste du territoire en gagnant 124 au cours de la période (+ 2,8 %).

> Toutefois, du fait de la présence d'une offre de formation diversifiée, Blois en recense toujours la plus forte proportion : 1 habitant sur 7 y est âgé de 15 à 24 ans, contre moins d'1 sur 10 dans tous les autres secteurs.

## Des jeunes plutôt diplômés

> Comme constaté au niveau national, la part des actifs parmi les jeunes se réduit. Ils représentent 42,7 % des jeunes de 15 à 24 ans contre 44,5 % cinq ans plus tôt, avec une proportion plus élevée au Sud de l'agglomération. C'est également le cas du secteur Ouest et de la Couronne Ouest où cohabitent davantage de jeunes actifs et de jeunes non insérés (proportion proche ou supérieure à 16 %).

> Blois regroupe à elle seule 60 % des 2 010 jeunes de l'agglomération qui ne sont ni en emploi, ni en formation, pour 54 % de la population de la tranche d'âge. Au total, 18 % des jeunes résidant à Blois sont dits «non insérés» et 27,5 % de ceux sortis du système scolaire ne disposent d'aucun diplôme.

> Agglopolys, avec 16,4 % de jeunes non insérés, se trouve dans une situation intermédiaire entre la moyenne nationale et celle moins favorable de la région. La part des jeunes non diplômés y est plus importante (23,1 %) comme celle des diplômés de l'enseignement supérieur (23,5 % ; Région : 20,6 % ; France métro. : 23,3 %).

12 218



- 6,9 %  
en 10 ans

jeunes de 15 à 24 ans résidant au sein du territoire d'Agglopolys

23,5 % diplômés



d'un BAC+2 ou plus

dont jeunes en difficulté :

2 010

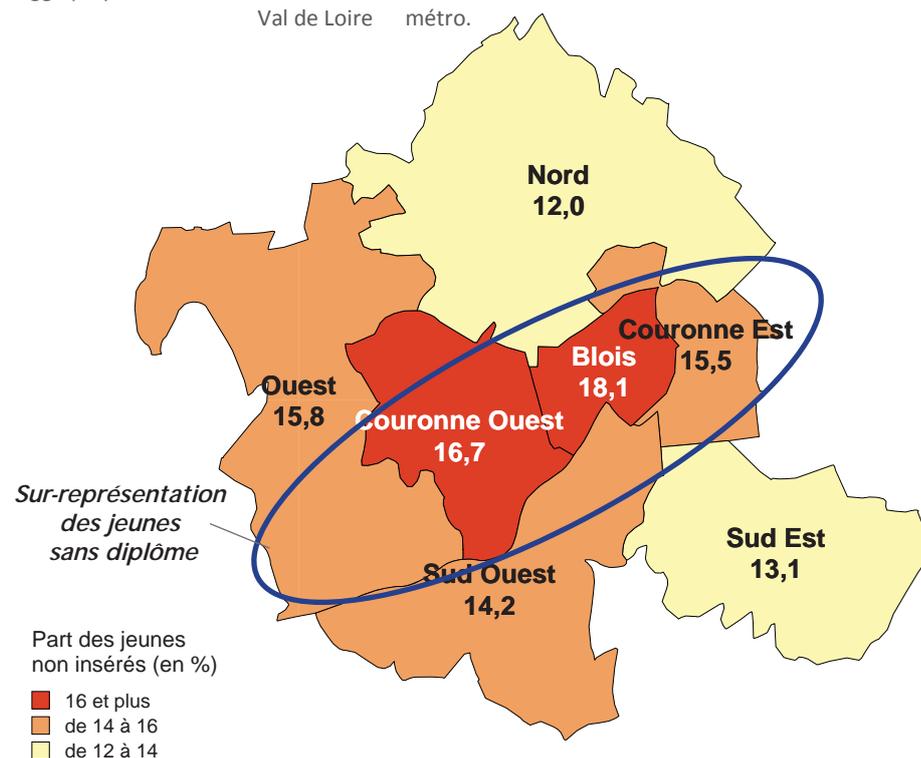
jeunes de 15 à 24 ans  
non insérés

973 non diplômés

23,1 % des jeunes sortis du système scolaire

D'après source : Insee - RP 2006 et 2016

## Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés par territoire en 2016 (en %) (jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation)



D'après source : Insee - RP 2016

## 1 843 jeunes accompagnés par la Mission locale

> Depuis 2 ans, le **nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien avec une Mission locale** (celle du Blaisois dans l'essentiel des situations) **s'accroît de nouveau**, en particulier pour les résidents de Blois.

> 1 843 jeunes ont été suivis. La Mission locale semble **plutôt bien identifiée par les jeunes en difficulté**. Si on rapproche le nombre de jeunes suivis<sup>1</sup> du **nombre de jeunes non insérés**, le **ratio** est de **8 sur 10**.

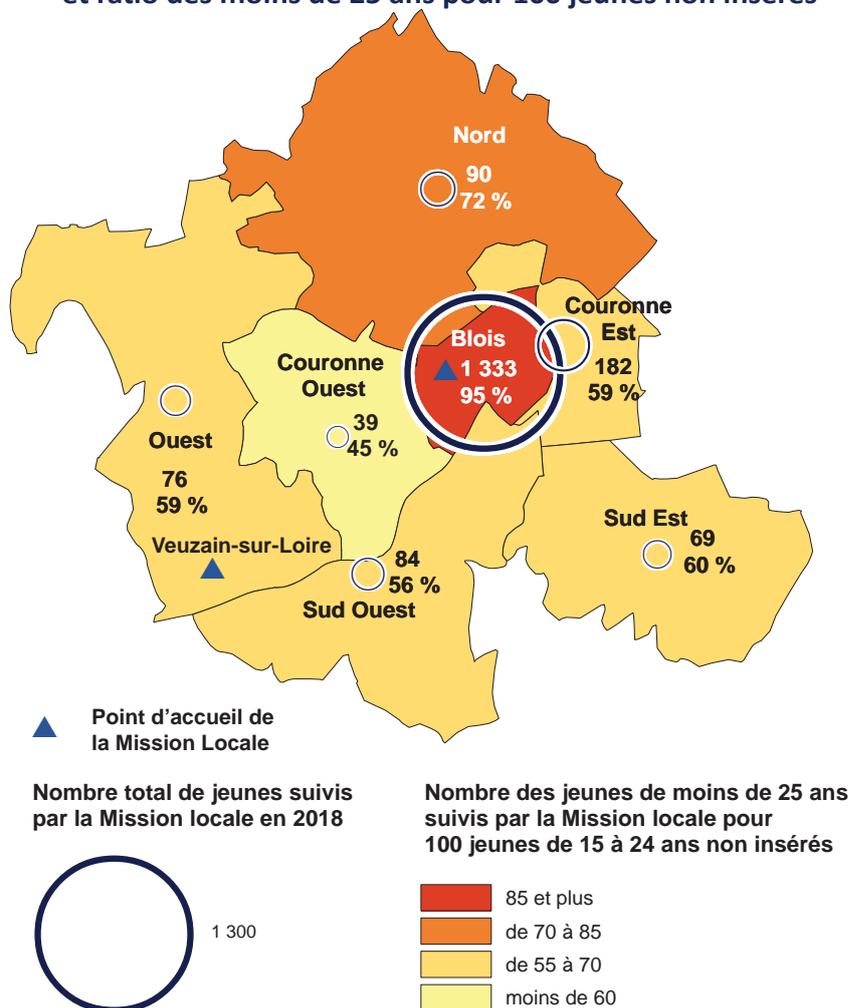
> Cependant, comme évoqué les années antérieures, ce ratio est **nettement plus élevé à Blois** qu'en périphérie.

> La **Couronne Ouest** enregistre la **plus faible proportion** alors que des **difficultés plus marquées** y sont repérées.

> Le ratio apparaît également plus faible dans les **communes des franges Nord et Sud**, l'**éloignement** constituant un frein pour accéder à la structure ou une permanence. Dans ces territoires, les **jeunes suivis n'ayant pas le permis** (près de 40 %) sont proportionnellement moins nombreux que **pour l'ensemble de l'agglomération (57 %)**.

1 - Ne sont pris en compte que les jeunes de moins de 25 ans, soit 85 % des jeunes suivis par les Missions locales, pour être rapproché du nombre de jeunes non insérés dont le nombre n'est connu que par âge quinquennal.

## Nombre de jeunes suivis par la Mission locale par secteur en 2018 et ratio des moins de 25 ans pour 100 jeunes non insérés



D'après sources : Insee - RP 2016, Missions Locales 2018

## LE PUBLIC JEUNE SUIVI PAR LE CIAS DU BLAISOIS

> Au total, 337 jeunes suivis résident à Blois, dont 44 % dans les quartiers Nord et 36 % dans le centre ville.

> Les jeunes suivis sont souvent isolés, en situation précaire, en rupture familiale, etc.

> 32 jeunes ayant un projet professionnel ont bénéficié d'une **aide financière du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJD\*)** ; ils étaient 36 en 2017 et le **montant moyen accordé** par bénéficiaire a été **réduit** de 37 euros en 2018.

> Depuis deux ans, le CIAS et la Mission locale du Blaisois sont engagés dans une démarche partenariale forte autour du public jeune.



**10 %**

des personnes suivies sont des jeunes âgés de 18 à 25 ans

## 32 bénéficiaires d'une aide financière du FAJD\* en 2018



**6 585 €**

d'aides accordés en 2018

soit **205 €** par bénéficiaire en moyenne

D'après source : CIAS du Blaisois

\* Le FAJD, financé par le Conseil départemental, est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, en situation précaire. Il vise à favoriser leur insertion sociale et professionnelle par l'attribution d'aides financières (de 18 à 25 ans) et/ou par la mise en place d'actions collectives d'insertion (de 16 à 25 ans)

## Un territoire plutôt bien couvert par les structures d'insertion par l'activité économique

### Stabilité du nombre de salariés en insertion résidant dans le territoire en 2018

> **12 des 17 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)** du département sont **localisées à Blois**. En outre, l'association intermédiaire «Eclair au service du quotidien» propose des temps de **permanence dans 5 autres communes**.

> Cette proximité des structures favorise l'insertion d'un public peu mobile. La moitié des salariés en insertion du département résident au sein de l'agglomération en 2018, soit **635 personnes**. **85 % d'entre eux habitent à Blois**.

> **12 %** sont des jeunes de **moins de 26 ans**, pour partie orientés par la Mission locale. **27 % ont 50 ans ou plus**. **32 %** sont **allocataires du RSA**.

> L'évolution du nombre de salariés en insertion suit la tendance départementale exceptée en 2018 où **l'effectif se stabilise** pour les résidents d'Agglopolys alors qu'il repart à la hausse en Loir-et-Cher.

> Globalement, **l'intérim d'insertion est en recul** alors que les **chantiers d'insertion**, qui accompagnent des publics très éloignés de l'emploi, **continuent de se développer**.

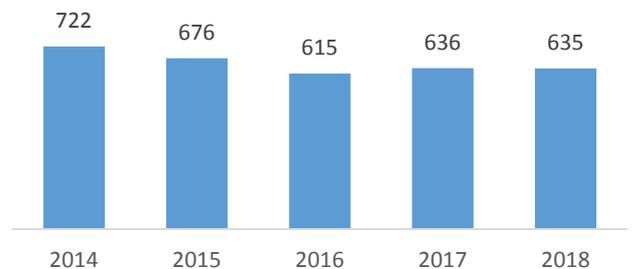
> **310 salariés** en insertion sont **sortis** du dispositif au cours de l'année 2018 (341 en 2017). **Près de 4 sur 10 ont accédé à un emploi** (en contrat durable pour près de la moitié d'entre eux) ; 1 sur 7 est entré en formation ou dans une autre structure (SIAE, ESAT par exemple) ou est parti en retraite. **1 sur 4 est en recherche d'emploi à l'issue de son parcours d'insertion**.

635



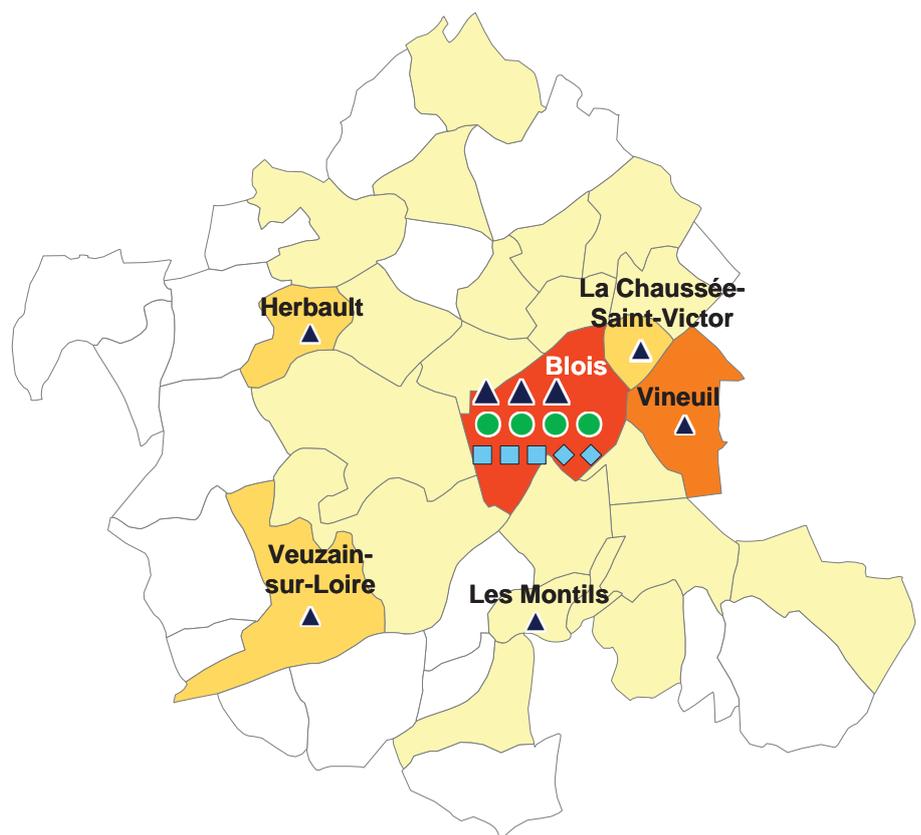
salariés en insertion

### Évolution du nombre de salariés en insertion résidant au sein du territoire d'Agglopolys



D'après sources : SIAE

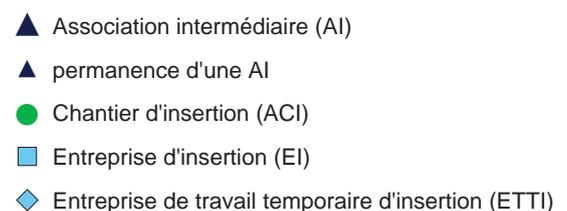
### Répartition des salariés en insertion par commune en 2018



Nombre de salariés en insertion résidant au sein de la commune



Type de structures présente dans la commune



D'après sources : SIAE

# HAUSSE D'UN TIERS DE LA POPULATION DE 80 ANS OU PLUS EN 10 ANS

*L'entrée de classes très nombreuses parmi les seniors*

## Un vieillissement plus prononcé dans la Couronne Est

> Le nombre d'habitants âgés de 80 ans ou plus s'accroît de façon soutenue : plus de 862 personnes supplémentaires en 5 ans ; près de 1 800 en 10 ans, soit un tiers de plus qu'en 2006.

> Ce phénomène devrait s'interrompre ou être limité au cours de la prochaine décennie, les classes d'âge de 70 à 79 ans s'étant réduites de 4 % entre 2006 et 2016.

> A l'inverse, l'effectif des habitants âgés de 60 à 69 ans a fortement progressé au cours de la période (hausse de 45 % en 10 ans).

> Si on exclut la population dite « hors ménage », c'est-à-dire celle résidant en établissement, l'augmentation du nombre de seniors de 80 ans ou plus concerne globalement l'ensemble du territoire, excepté la Couronne Ouest. Elle est particulièrement importante en Couronne Est, au Nord de l'Agglomération, ainsi que dans le secteur Sud-Ouest.

> La proportion de ces seniors parmi la population (5,9 %) demeure plus faible qu'en moyenne départementale ou régionale mais l'accroissement de la classe d'âge s'y est davantage renforcé (+ 35,6 % entre 2006 et 2016 contre + 27,2 % en Loir-et-Cher ; + 31,7 % en Région).

## Plus de 6 000 habitants de 80 ans ou plus vivent à domicile

> Jusqu'à un âge très élevé (supérieur à 95 ans), la majorité des seniors restent à domicile.

> Plus de 6 030 habitants de 80 ans ou plus vivent à domicile ; la moitié d'entre eux y résident seuls, soit 3 054 personnes concernées au sein du territoire.

> Près de 8 % habitent avec un tiers (enfants, proches, familles d'accueil, etc.).



7 133

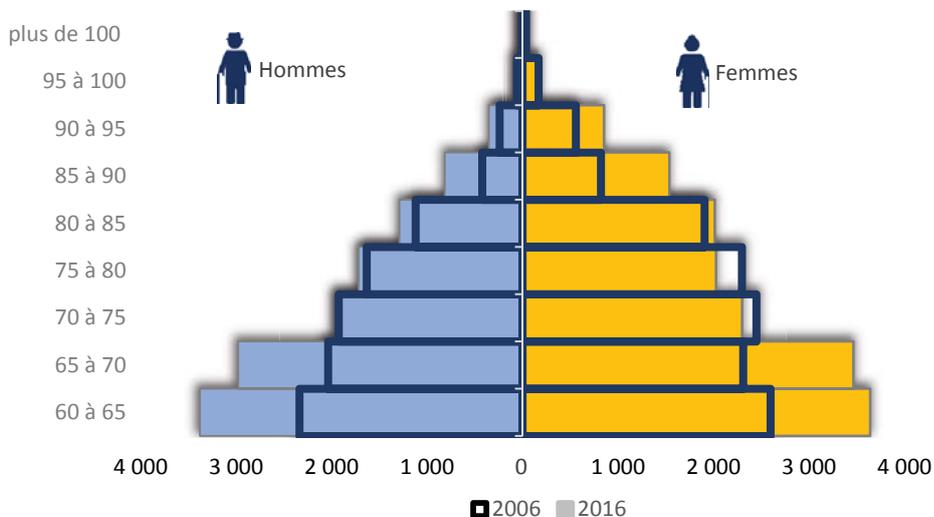
personnes sont âgées de 80 ans ou plus



+ 862

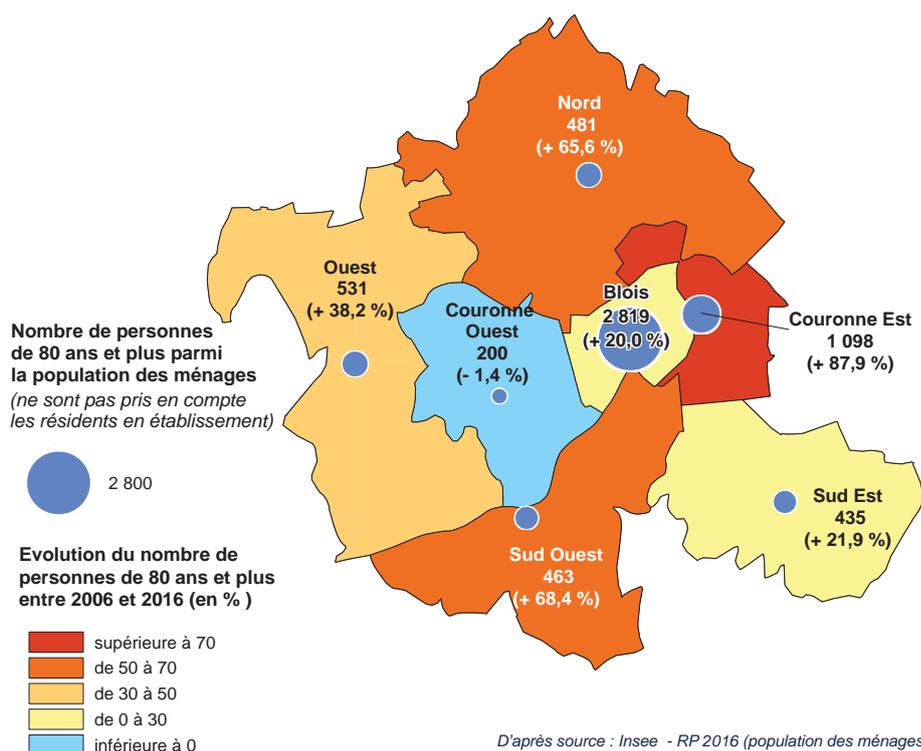
personnes âgées de 80 ans ou plus supplémentaires en 5 ans

## Pyramides des âges des personnes de 60 ans et plus par âge quinquennal - comparaison 2006 et 2016 (en nombre)



D'après source : Insee - RP 2006 et 2016

## Nombre de personnes de 80 ans ou plus par territoire en 2016 (hors personnes en établissement) et évolution 2006 - 2016 (en %)



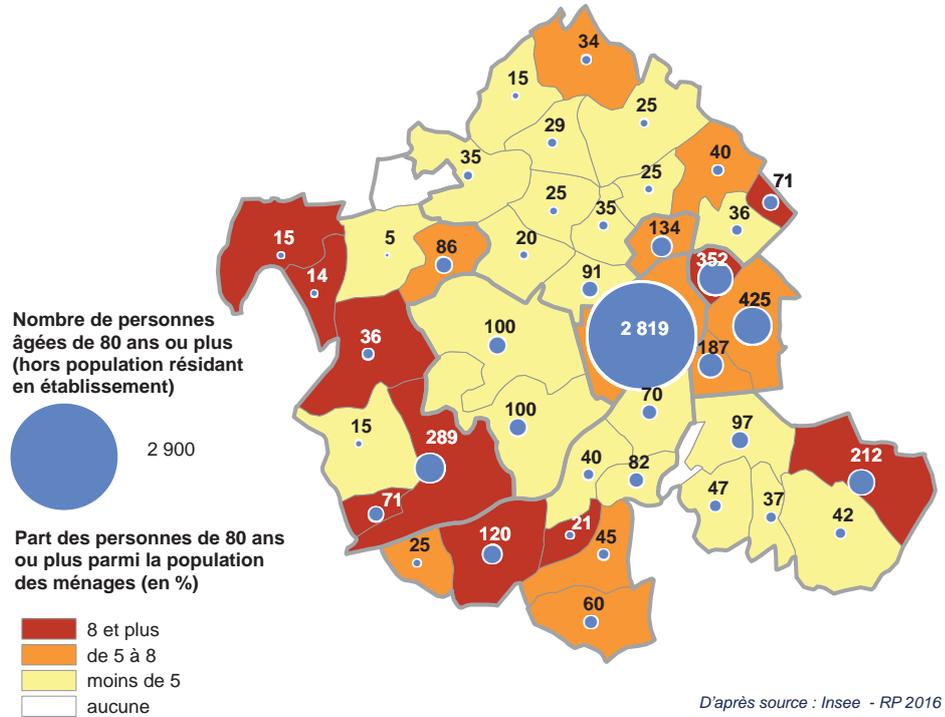
D'après source : Insee - RP 2016 (population des ménages)

## Une population plus âgée à l'Ouest de l'Agglomération

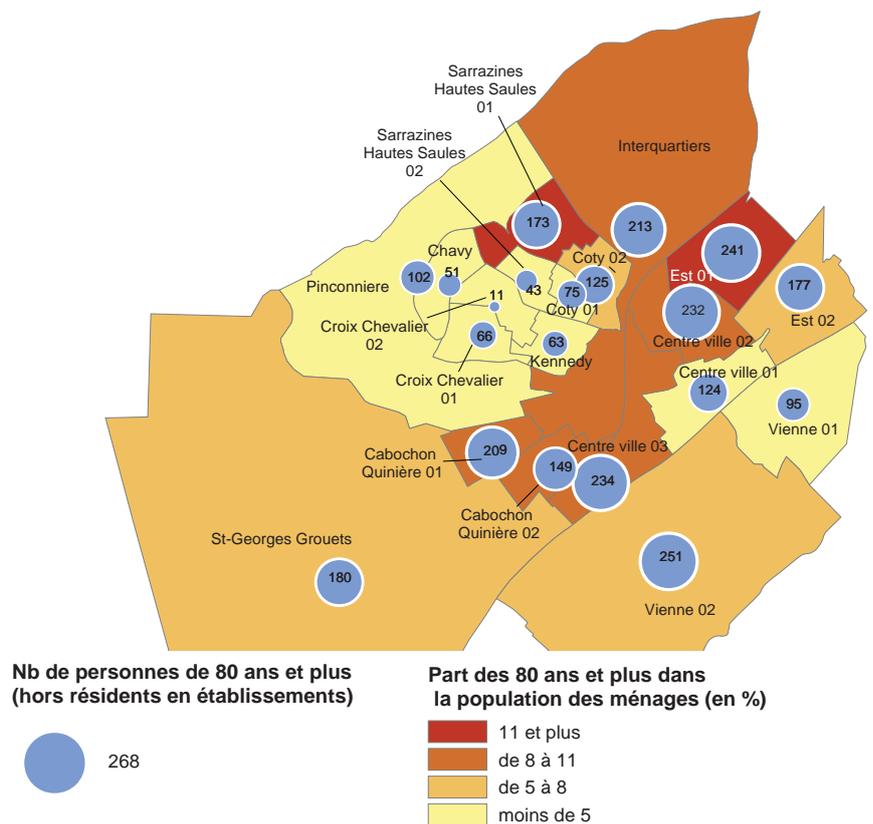
> La population âgée de **80 ans ou plus** apparaît **sur-représentée** dans la plupart des communes localisées dans la **frange Ouest** du territoire, ainsi qu'à la **Chaussée-Saint-Victor et Cour-Cheverny**.

> C'est également le cas dans **certains quartiers de Blois** : une partie du centre-ville, Cabochon-Quinière mais surtout Sarrazines Hautes-Saules 01 et le quartier Est dans le secteur des Provinces.

### Répartition des personnes de 80 ans ou plus par commune en 2016 (hors personnes en établissement)



### Part des personnes de 80 ans ou plus dans la population Blois par IRIS en 2016 (hors personnes résidant en établissement)



## Fragilité financière d'une partie des ménages âgés

### Davantage de pauvreté parmi les ménages de Blois de 60 à 74 ans

> La situation financière des ménages âgés apparaît plus favorable au sein du territoire qu'en métropole.

> On recense **2 fois moins de situations de pauvreté parmi les seniors que pour l'ensemble des ménages d'Agglopolys**. Ainsi, le **taux de pauvreté** des ménages dont le référent est âgé de **60 à 74 ans** avoisine les **8 %** (France métropolitaine : 9,7 %). Il est de près de **6 % pour les plus âgés** (75 ans ou plus), soit 3 points de moins qu'en moyenne métropolitaine.

> Comme pour l'ensemble des ménages, la **ville de Blois concentre une partie importante de ces situations**, notamment parmi les **ménages de 60 à 74 ans**. Le **taux de pauvreté** atteint **14 %** des ménages de la tranche d'âge.

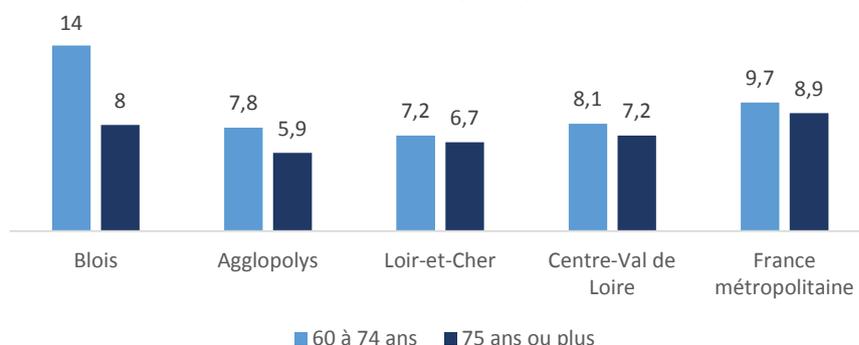
### Hausse du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse

> **585 habitants perçoivent le minimum vieillesse** fin 2018, soit 63 personnes de plus qu'en 2015 (+ **12,1 % en 3 ans**).

> Comme constaté les années antérieures, plus de **8 sur 10** d'entre eux **résident à Blois**. 40 sont des habitants de la Couronne Est, entre 8 et 20 dans les autres secteurs géographiques.

> A Blois, le **ratio** pour 1 000 personnes de 65 ans ou plus (**54 %**) est **3 fois supérieur à la moyenne du Loir-et-Cher**, département de métropole qui en compte la plus faible proportion.

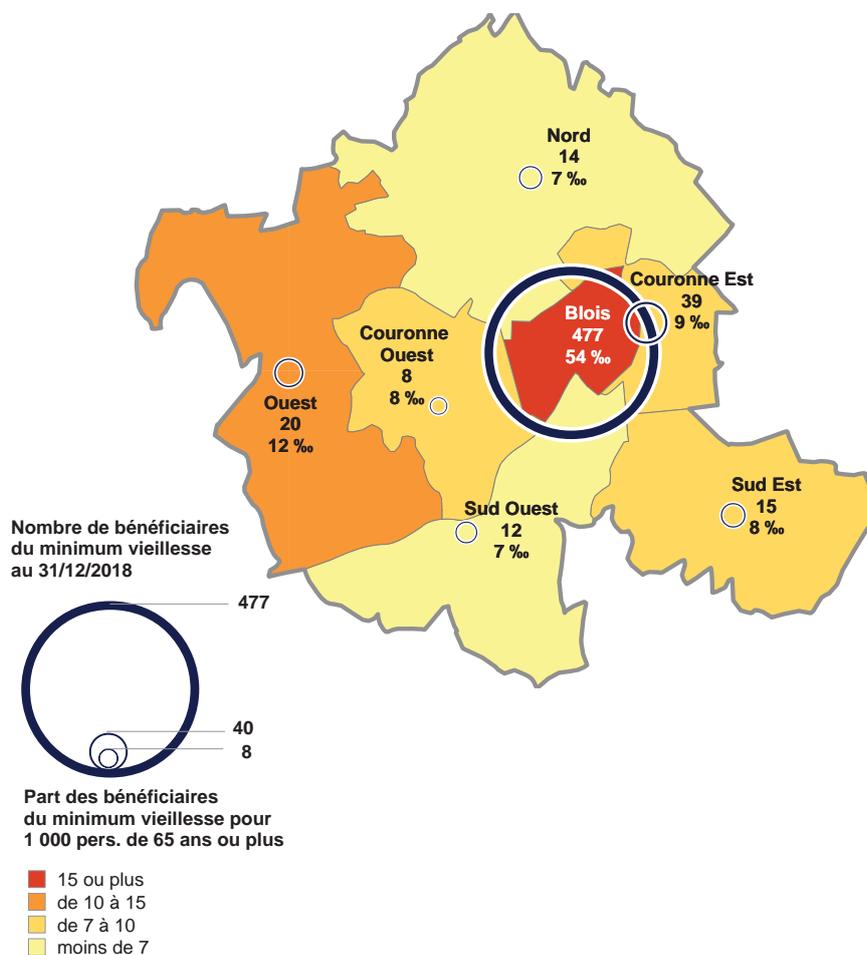
Taux de pauvreté des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus en 2016 (en %)



NB : Les personnes sans domicile ou vivant en institution (maison de retraite, foyer, prison...) ne sont pas comptabilisées.

D'après sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichiers FiLoSoFi 2016

Nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse au 31/12/2018 et part parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus



D'après sources : Insee - RP 2016, CARSAT et MSA 2018

# Une offre diversifiée de services pour permettre le maintien à domicile des seniors

## Plus d'un bénéficiaire de l'APA à domicile sur 5 en situation de grande dépendance

> Le territoire compte **1 540 bénéficiaires de l'APA à domicile** fin 2017, représentant un ratio de 15,8 pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus ne résidant pas en établissement.

> Leur **proportion** avoisine **20 % dans le secteur Sud-Ouest**.

> **21 %** des bénéficiaires sont évalués en GIR 1 ou 2, c'est-à-dire **en situation de grande dépendance, soit 327 personnes concernées**.

> Les **disparités** sont **importantes selon les secteurs géographiques**. On relève proportionnellement **4 fois plus** de situations de grande dépendance **dans le secteur Sud-Est qu'en Couronne Ouest**, ce qui peut s'expliquer par un **âge moyen des bénéficiaires de l'APA plus élevé** dans le Sud-Est (60 % sont âgés de 85 ans ou plus contre 45 % en Couronne Ouest). La **corrélation** n'est cependant **pas systématique** entre l'âge moyen et la part des GIR 1 et 2.

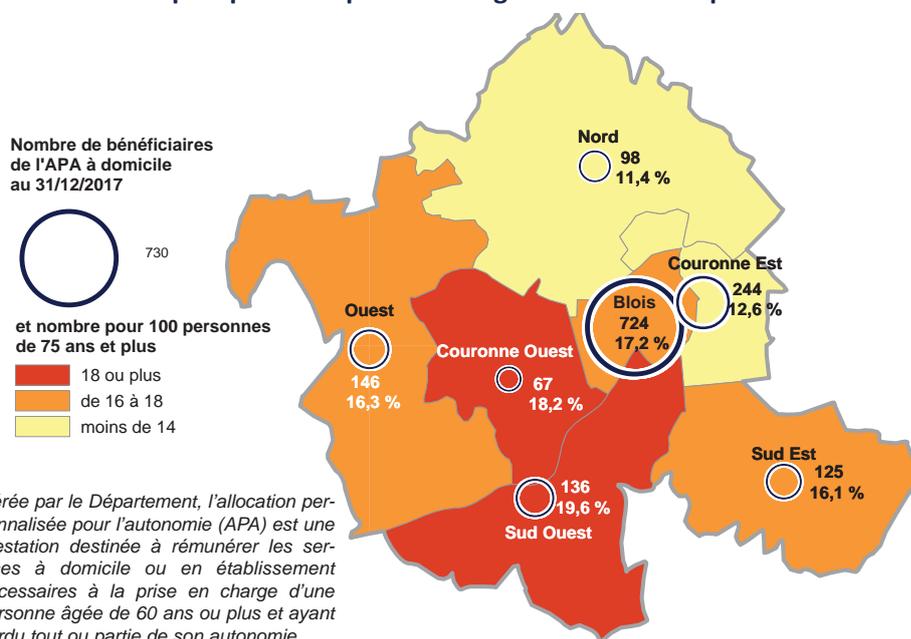
## Une offre diversifiée de services d'aide et d'accompagnement à domicile

> **18 structures de Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)** intervenant auprès de personnes âgées ou en situation de handicap sont localisées au sein du territoire, dont le service dédié du CIAS. **Blois en regroupe le plus grand nombre** mais on relève la **présence de SAAD dans 6 autres communes**.

> La frange Nord d'Agglopolys apparaît moins bien desservie. Un seul prestataire y intervient le plus souvent contre 4 à 5 dans les communes proches de Blois, toutes étant néanmoins desservies.

> Notons par ailleurs la présence de **permanences de Vivre autonome** **41 à Blois, Veuzain-sur-Loire et Vineuil**, où un conseiller autonomie **accompagne** les personnes **dans leurs démarches d'accès aux droits ou à un service, une demande d'aide**, etc. liées à la perte d'autonomie et/ou au handicap.

## Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2017 par secteur et part pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus

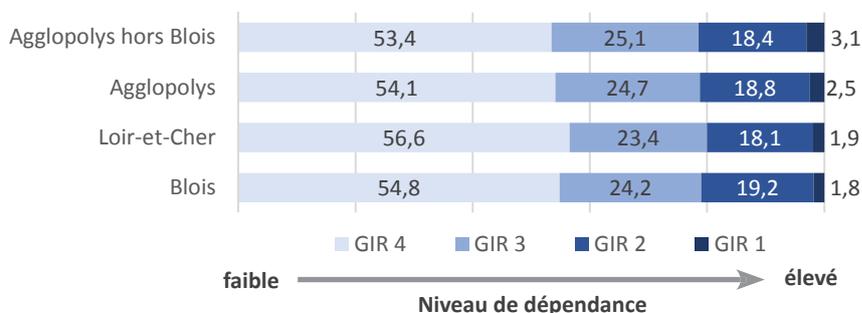


Gérée par le Département, l'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) est une prestation destinée à rémunérer les services à domicile ou en établissement nécessaires à la prise en charge d'une personne âgée de 60 ans ou plus et ayant perdu tout ou partie de son autonomie.

Elle est attribuée en fonction du niveau de perte d'autonomie de la personne (évalué par GIR) et est calculée selon le niveau de ressources.

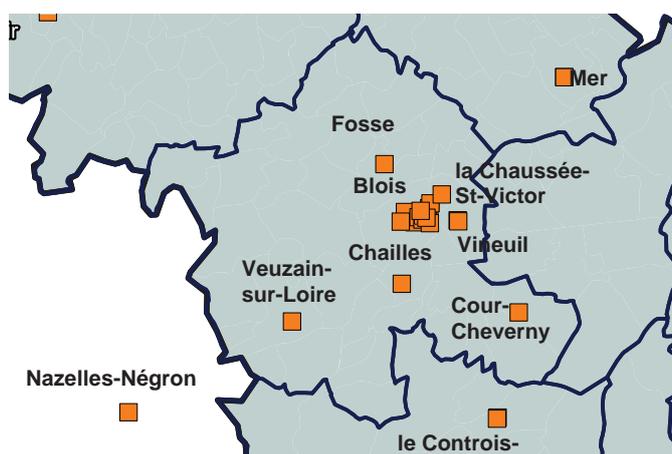
D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher - 31/12/2017, Insee - RP 2016 (population des ménages)

## Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR (en %)



D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher - 31/12/2017

## Répartition des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)



D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher - oct 2019



## L'ACTIVITÉ DE SOUTIEN À DOMICILE DU CIAS DU BLAISOIS

### Les bénéficiaires d'actions menées par le CIAS en 2018 dans le domaine des services à domicile

#### Nombre de bénéficiaires par type de service en 2018



#### Type de service

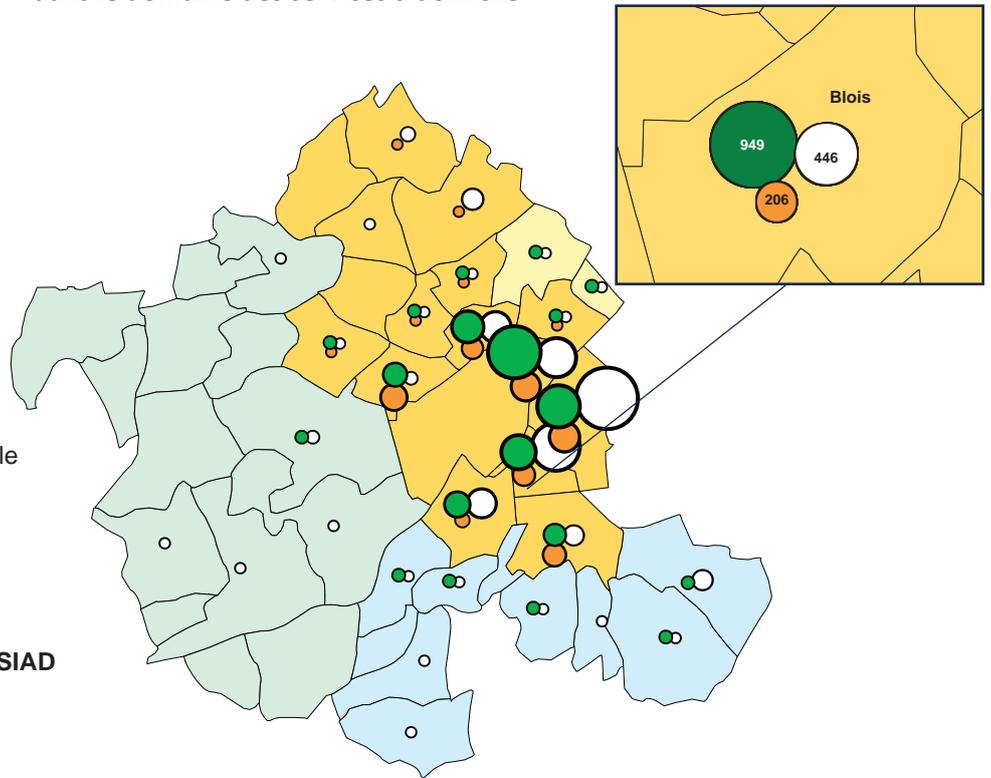
Aide à domicile Repas à domicile



SSIAD (service de soins infirmiers à domicile)

#### Secteurs d'intervention des SSIAD

- ADMR de la Cisse
- ADMR Ouest Sologne
- ASSAD
- CIAS du Blaisois



D'après source : CIAS du Blaisois

### Réduction de l'activité d'aide à domicile du CIAS

> Par l'action des auxiliaires de vie, ce service apporte son soutien aux personnes âgées et handicapées, en lien avec leur entourage, afin de leur permettre de rester à domicile. Il a été amené à réduire son activité en 2018, du fait de l'écart important entre le coût réel des interventions et leur prise en charge (y compris la participation des bénéficiaires), et à **recentrer** l'essentiel de son activité sur **Blois (82 % des heures effectuées) et les 7 communes de la première couronne.**

> Au total, **706 personnes** ont été servies en 2018 (contre 1 216 l'année antérieure), soit en moyenne 598 personnes par mois. Près de **8 sur 10 vivent seules à leur domicile** et la **moyenne d'âge** atteint **83 ans.**

> **Près de 30% des bénéficiaires servis bénéficient d'un tarif social avec un reste à charge minime.**

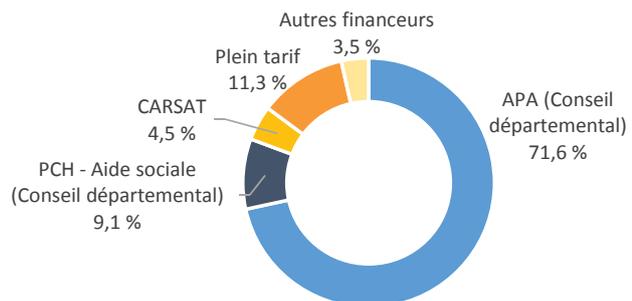
> 71,6 % des heures ont été effectuées dans le cadre du dispositif APA.

> Près de **9 % du volume d'heures** bénéficient aux **personnes en situation de handicap** dans le cadre de la Prestation de compensation du handicap (PCH).

### L'aide à domicile en 2018



### Répartition des heures de soutien à domicile effectuées par le CIAS en 2018 selon les financeurs



D'après source : CIAS du Blaisois

## 44 % des personnes suivies par le SSIAD en situation de grande dépendance

Le territoire d'intervention des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) est déterminé par l'ARS. Le CIAS du Blaisois peut intervenir sur **17 communes d'Agglopolys**, les autres communes étant couvertes par **3 autres SSIAD** (2 associations locales ADMR et l'ASSAD). Ils ont pour mission d'assurer les soins d'hygiène et la veille sanitaire afin de prévenir la dégradation de l'état de dépendance des patients.

> Le SSIAD du CIAS est composé de 30 aides-soignants encadrés par 3 infirmiers-coordonnateurs. Sa capacité d'accueil est de **130 places pour personnes âgées et 9 pour personnes en situation de handicap**.

> En 2018, le taux d'occupation globale est de 89 %. La **durée moyenne de prise en charge** est de plus de **450 jours** (environ 15 mois).

> 45 % des bénéficiaires âgés sont en situation de grande dépendance (Gir 1 ou 2) et 30 % parmi celles handicapées.

## Les repas à domicile : une activité qui se développe sur le territoire

Ce service est **proposé par de multiples prestataires**, auprès desquels les données n'ont pas été recueillies. Le CIAS n'assure qu'une partie de l'activité. Il permet d'agir en prévention en assurant une veille du fait du lien quotidien avec le chauffeur lors de la livraison. Une attention particulière est par ailleurs portée à la qualité des repas afin de **prévenir de la dénutrition et des déséquilibres alimentaires**

> Pour la quatrième année consécutive, l'**activité** globale du service est en diminution. Elle **se développe hors de la ville centre** (+ 2,2 %) ; elle est en baisse importante à Blois (-17,3 %). **Plus de 4 bénéficiaires sur 10 résident hors Blois**.

> Au total, le **service** a été **assuré dans 29 des 43 communes**.

> Le fonctionnement et les tarifs sont souples et s'adaptent à toutes les situations : perte d'autonomie, besoin ponctuel suite à un problème de santé. 9 % des bénéficiaires optent pour 2 repas quotidiens, 84 % pour le midi uniquement. 13 % ont recours à des menus correspondant à un régime spécifique.

## L'activité du SSIAD en 2018

209 patients, dont

196 personnes âgées



âge moyen

83 ans

13 personnes handicapées



51 ans

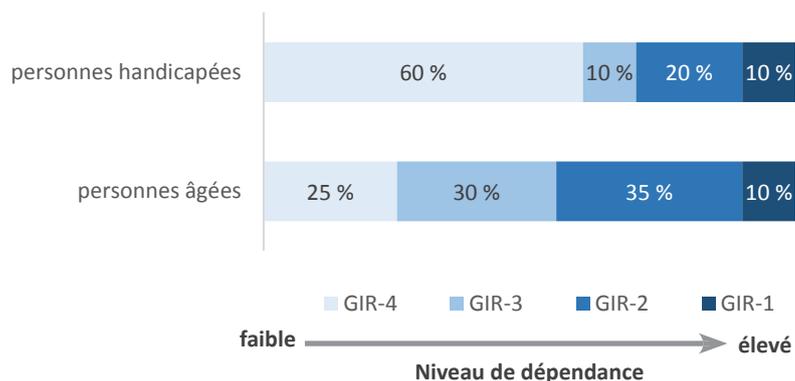
durée moyenne d'intervention au domicile du patient

38 minutes

41 minutes

D'après source : CIAS du Blaisois

## Répartition des bénéficiaires du SSIAD du CIAS du Blaisois en 2018 selon leur niveau de perte d'autonomie



D'après source : CIAS du Blaisois

## Les repas à domicile servis en 2018

124 339



repas servis

617 bénéficiaires



- 5,9 % en 2018

393 bénéficiaires en moyenne mensuelle

D'après source : CIAS du Blaisois

## Déploiement de dispositifs pour les aidants

> **3 accueils de jour**, regroupant **38 places**, sont répartis au sein du territoire. 2 sont insérés au sein d'un EHPAD : les Myosotis à Blois, géré par le Centre hospitalier, le second étant localisé au sein de l'EHPAD de **Veuzein-sur-Loire**. La **Chrysalide**, à Vineuil, est autonome et gérée par le CIAS du Blaisois.

> Ces structures permettent aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté, vivant à domicile, d'être accueillies dans un lieu de vie adapté une ou plusieurs journées par semaine.

> L'accueil de jour «**la Chrysalide**» couvre le **territoire d'Agglopolys** ainsi que sur **7 communes** hors Agglomération situées dans un rayon de **10 km** autour de Vineuil.

> **Fin 2018**, le CIAS a ouvert la **Plateforme de répit - Blois Val de Loire** dont les missions consistent à soutenir, orienter, organiser du répit à domicile, proposer des sorties aux aidants et travailler à coordonner les réponses existantes. Un programme s'est étoffé en 2019.

> Cette plateforme de répit couvre **88 communes**.



### UNE PRISE EN COMPTE RENFORCÉE DE L'AIDANT

#### 54 bénéficiaires de l'accueil de jour «la Chrysalide» en 2018



**72 %** résident sur le territoire d'Agglopolys

dont **41 %** à Blois

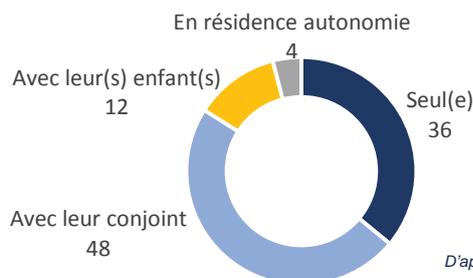
**2/3** sont des femmes

> Le **taux d'occupation** de la Chrysalide est de **98,2 %** (il était supérieur à 100 % en 2017). 54 personnes y ont été accueillies, soit 6 de plus que l'année précédente, avec **20 nouveaux inscrits**.

> La **durée d'accueil** moyenne est de **21 mois**.

> Le service de **transport** associé, qui permet un répit plus important et assure un lien primordial entre l'équipe et le domicile, est toujours largement utilisé (**2 704 allers-retours**).

#### Répartition des bénéficiaires selon leur mode de cohabitation



D'après source : CIAS du Blaisois

## Une nouvelle résidence autonomie pour redynamiser la formule

> Le territoire dispose de **3 résidences autonomie** : les résidences **Monier et Lumière à Blois**, gérées par le CIAS du Blaisois (regroupant près de 150 logements), et la **Marpa de Monteaux**, petite unité de 20 logements. Ces établissements d'habitat collectif

sont réservés aux **personnes âgées autonomes et indépendantes**.

> Sur le plan national, les résidences autonomie sont majoritairement gérées par les CCAS et CIAS. Les établissements sont vieillissants et depuis quelques années, concurrencés par les nombreuses résidences service qui attirent les retraités les plus fortunés réduisant ainsi la mixité sociale des résidences autonomie qui, seules,

restent accessibles au plus grand nombre.

> Dans le Blaisois, l'ouverture de la **nouvelle résidence rue Vauquois**, permettra d'attirer un public plus large qu'aujourd'hui. 90 logements y sont prévus. La résidence Lumière va connaître en 2020 un important programme de rénovation.



### 122 PERSONNES LOGÉES AU SEIN DES 2 RÉSIDENCES GÉRÉES PAR LE CIAS

> La **durée moyenne de séjour** au sein des 2 résidences est de **5 ans et demi**. L'**âge moyen** est de **86 ans**.

> Le CIAS organise au sein des 2 résidences des **ateliers de prévention de la perte d'autonomie** ouverts à tous les retraités habitant dans une commune d'**Agglopolys** moyennant une adhésion de 20 euros (gym douce, motricité, mémoire, nutrition). D'autres se déroulent en partenariat et ont représenté 100 séances en 2018 avec 115 participations

#### L'accueil au sein des 2 résidences seniors du CIAS en 2018



**146** appartements



**122** résidents



**13** nouveaux résidents  
**27** départs

D'après source : CIAS du Blaisois

# DES ANIMATIONS SOCIALES AU PLUS PRÈS DE LA POPULATION

Six centres sociaux sont implantés sur le territoire, dont 5 répartis dans les différents quartiers de Blois : l'Espace Quinière à l'Ouest, la Maison de Bégon et l'Espace Mirabeau dans les quartiers Nord, la Maison des Provinces à l'Est et l'ALCV au Sud. Le CIAS du Blaisois gère la Chrysalide localisée à Vineuil.

Ces équipements de proximité, destinés à tous les publics, constituent des lieux d'animation où de nombreuses activités sont proposées, propices à créer de la mixité sociale et générationnelle. Les centres sociaux développent notamment un axe important sur la parentalité dans le cadre de leur agrément avec la CAF.

Le Service animation de la Chrysalide dont la vocation est intercommunale, propose des activités délocalisées sur différentes communes d'Agglopolys lui permettant d'aller au devant des publics.



## L'ESSENTIEL DU TERRITOIRE COUVERT PAR LES ACTIONS DU SERVICE ANIMATION

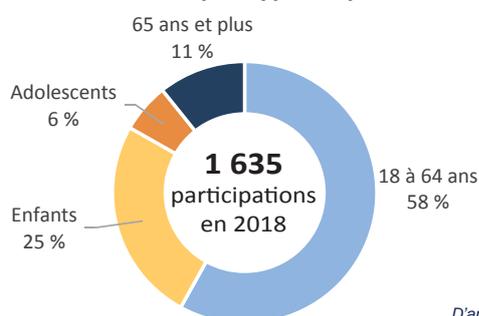
### Une offre d'animation qui s'est développée

> La Chrysalide enregistre une hausse de fréquentation de 8 %, avec près de 7 800 visites.

> La grande diversité des actions et événements proposés lui permet de toucher un large public et son implantation sur le territoire s'est renforcée. Ainsi, des habitants de 24 communes différentes de l'agglomération ont participé aux animations, soit 6 communes de plus qu'en 2017.

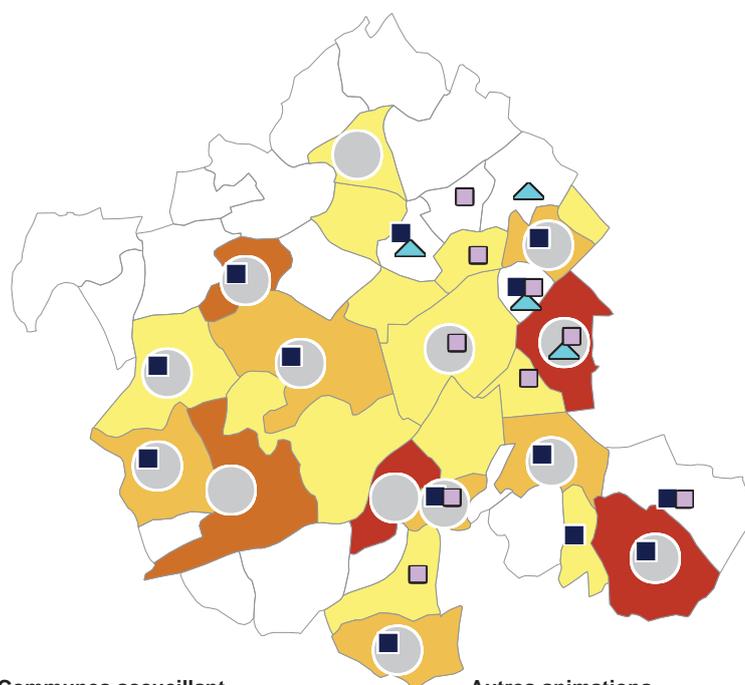
> Les activités proposées ont été largement enrichies : 72 en 2018, contre 55 l'année précédente, représentant 1 178 séances.

### Répartition des participations aux animations organisées par le CIAS en 2018 par type de public



D'après source : CIAS du Blaisois

### Communes accueillant des animations en 2018 et nombre de participations par commune d'habitation



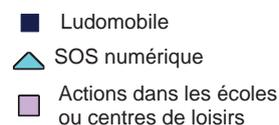
● Communes accueillant des animations en 2018

Nombre de participations aux animations selon la commune de résidence des participants



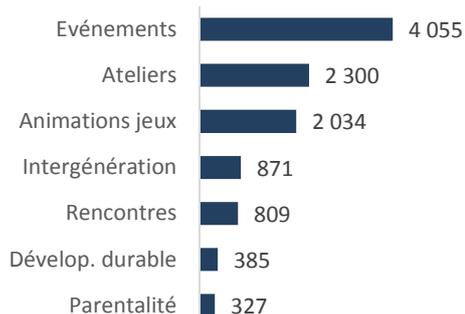
Autres animations menées en 2018

(non comptabilisées dans le nombre de participations)



D'après source : CIAS du Blaisois

### Nombre de participations en 2018 selon le type d'action



D'après source : CIAS du Blaisois

**Les événements** : galette, thés dansants, Graine de lecteur, Debout les femmes, Printemps des poètes, Portes ouvertes, etc.

**Ateliers autour de l'apprentissage** (dont SOS numérique), de la cuisine et du bien-être.

**Animations jeux** dont locomobile, collectifs des ludothèques dans le cadre de Des Lyres d'été.

**Intergénération** : lectures théâtralisées, Tissons des liens, Métiers au collège, etc.

**Rencontres** : Caf'thé créatif, la P'tite pause, Rencontres philo, les rendez-vous du mercredi.

**Développement durable** : Réseau d'échanges réciproques de savoirs, coin des livres, Bac incroyables comestibles, Récup'créative, Jardin des sens.

# PRÈS DE 4 100 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES EN 10 ANS

## Développement d'une offre de location dans le parc privé

### Un taux de vacance très modéré dans la plupart des secteurs

> Le nombre de logements a augmenté de **8 % en 10 ans**, soit nettement plus rapidement que la population (+ 1,4 %) et ce dans tous les secteurs géographiques. La hausse avoisine 20 % au Sud de la Loire.

> 87 % des logements sont occupés à titre de résidence principale (4 points de plus qu'au niveau régional).

> Le nombre de résidences secondaires ou occasionnelles se réduit et représente moins de 5 % du parc. A l'inverse, le **taux de vacance se renforce (9,3 % en 2016)** mais reste **plus faible qu'en moyenne régionale : 9,8 %**.

> 62 % des logements vacants sont localisés à Blois, avec des **taux plus élevés dans le centre ville, à Cabochon-Quinière et Chavy**.

### L'essentiel de l'offre de logements sociaux demeure à Blois

> Le **Plan de rénovation urbaine (PRU)** a eu notamment pour effet de **réduire de 11 % en 10 ans le nombre de ménages locataires du parc social dans la ville centre** (soit 800 de moins) et de l'accroître dans les **communes du reste de l'agglomération (+ 540 entre 2006 et 2016, dont plus de la moitié dans la Couronne Est)**.

> Toutefois, en 2018, **Blois concentre encore 84 % des 9 992 logements HLM de l'agglomération**. 59 % sont localisés dans les quartiers Nord qui regroupent 31 % de la population blésoise (33 % en 2006).

> Au total, **30 % des ménages blésois sont locataires dans le parc public et presque autant dans le parc privé** qui s'est fortement étoffé. **En 10 ans, Blois compte 1 032 locataires du parc privé supplémentaires** et l'ensemble de l'agglomération **1 580 (+ 18 %)**.

> **En dehors de Blois, près de 80 % des ménages sont propriétaires** de leur logement et l'habitat individuel représente plus de 90 % des habitations principales (82 % dans la couronne Est).

55 173 logements dont



48 066 résidences principales (87 %)



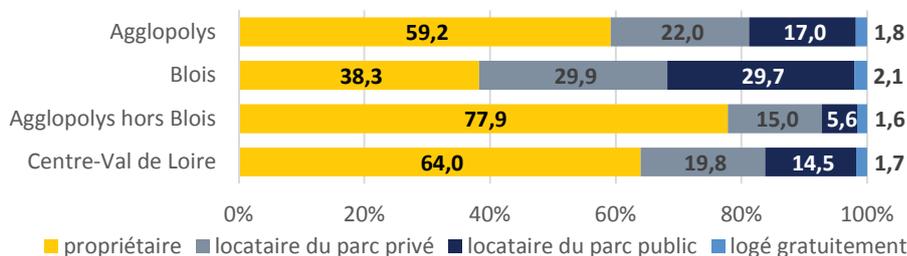
5 140 logements vacants (9,3 %)



Près de **10 000 logements sociaux** dont **84 % localisés à Blois**

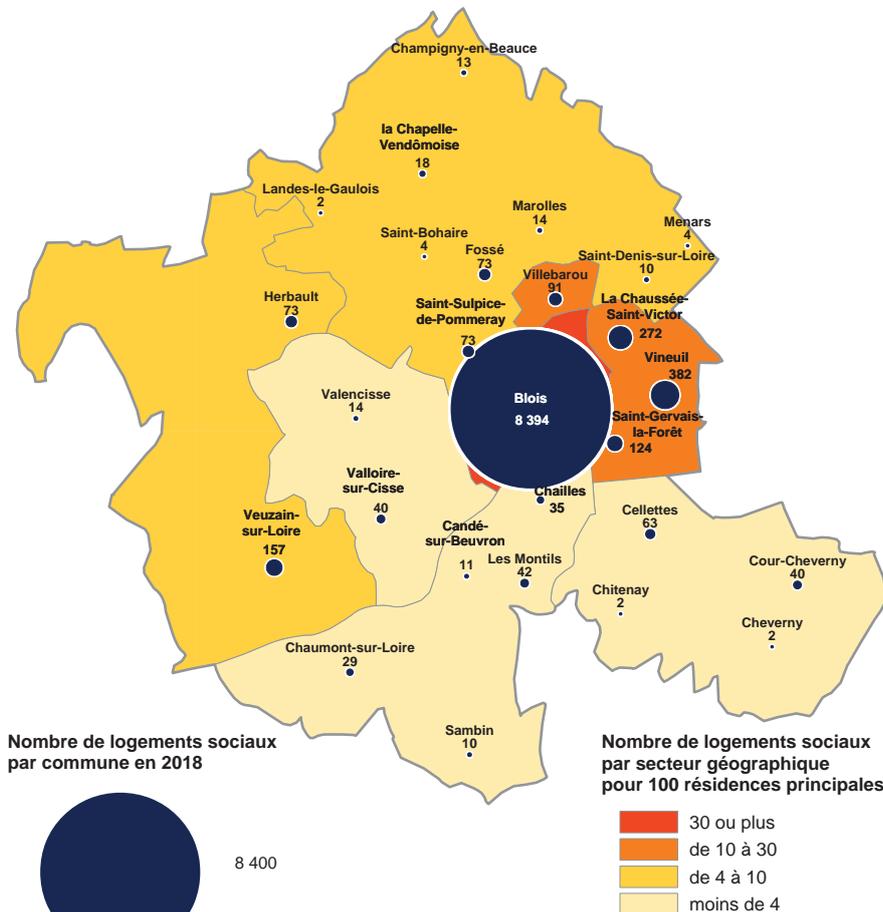
D'après sources : Insee - RP 2016, RPLS 2018 pour les logements sociaux des organismes HLM

### Répartition des ménages selon leur statut d'occupation (en %)



D'après source : Insee - RP 2016

### Nombre de logements sociaux en 2018 et ratio par secteur géographique pour 100 résidences principales



D'après sources : Insee - RP 2016, RPLS 2018 pour les logements sociaux des organismes HLM

# Les locataires du parc social : des profils différents selon les territoires

## Davantage de personnes seules dans le parc social de Blois

> A Blois, le parc social compte **davantage de petits logements** (20 % de types 1 ou 2) et héberge une proportion plus élevée de **personnes seules** (45 %, soit 10 points de plus que le reste de l'agglomération). Les personnes isolées forment 46 % des demandes de logements HLM à Blois et représentent 42 % des nouveaux entrants contre respectivement 38 % des demandes et 27 % des attributions dans l'ensemble des **autres communes** où seulement **13 % du parc** est constitué de **petits logements**.

> Un locataire blésois sur 5 est âgé de 65 ans ou plus, contre 1 sur 7 dans les autres communes mais la part des entrants âgés y est 2 fois plus faible.

## Sur-représentation des familles monoparentales en périphérie

> **Hors Blois**, près de la moitié des occupants du parc social sont des **ménages avec enfants** et 27 % des **familles monoparentales**. Ces dernières bénéficient de **40 % des attributions** pour seulement 26 % à Blois, où elles sont proportionnellement moins nombreuses à en formuler la demande.

> Dans les **secteurs Sud et Nord** la proportion de **jeunes ménages** est élevée : environ 40 % des locataires HLM ont moins de 40 ans.

## Une tension modérée sur le parc social

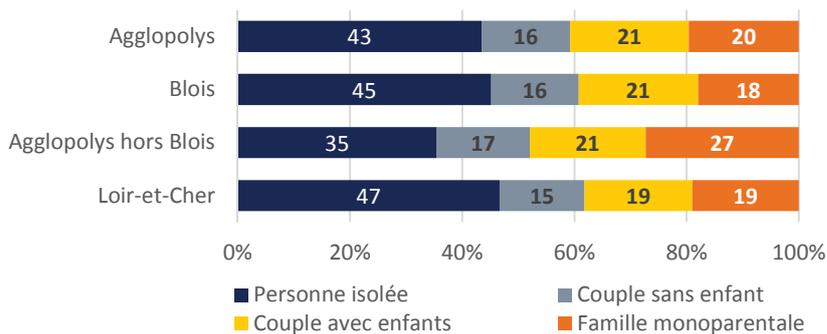
> Avec une attribution pour 2,7 demandes, le taux de pression sur le parc social est proche du taux régional (2,5), loin derrière le taux national (4,6). Il apparaît légèrement plus faible à Blois qu'en périphérie.

## A Blois, plus de 8 logements HLM sur 10 attribués à des ménages en situation de précarité

> Parmi les ménages **entrant dans le parc social de Blois 3/10** sont au **chômage ou allocataires du RSA** et **82 %** disposent de ressources inférieures aux plafonds de ressources PLAI\* correspondant à une **situation de précarité** (75 % en moyenne régionale ou nationale).

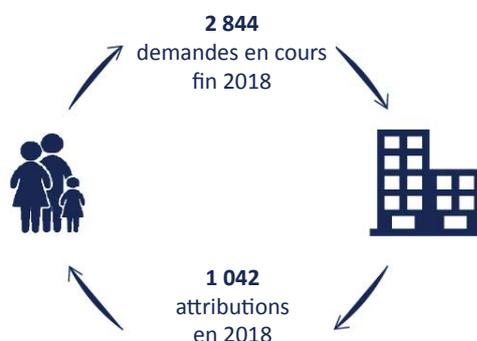
> Dans les **autres communes** ce taux est de **64 %** et 3 ménages sur 4 déclarent des ressources plutôt stables (emploi, retraite).

## Répartition des locataires du parc HLM selon la situation familiale (en %)



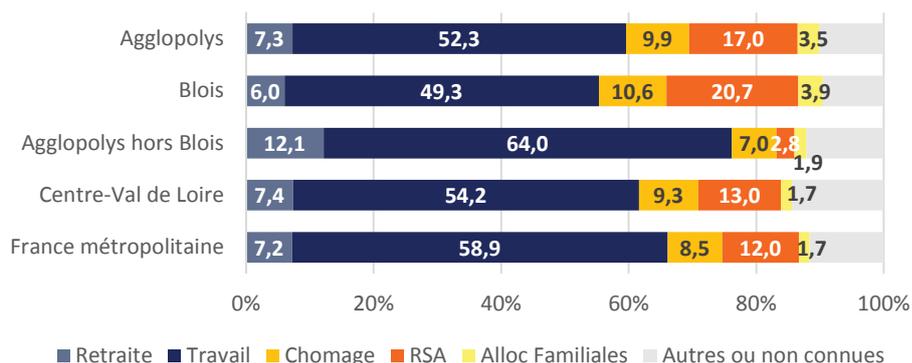
D'après sources : Bailleurs sociaux au 31/12/2018

## 2,7 demandes de logement social pour 1 attribution



D'après sources : Ministère du logement et de l'habitat durable, Union sociale pour le logement

## Répartition des ménages attributaires d'un logement social en 2018 selon la nature principale de leurs ressources (en %)



D'après sources : Ministère du logement et de l'habitat durable, Union sociale pour le logement

NB : L'analyse des informations relatives aux locataires du parc social vise à donner des ordres de grandeur et à faire ressortir les principales caractéristiques. Elle nécessite une certaine prudence, étant déclaratives pour partie basée sur les données partiellement harmonisées transmises par les bailleurs.

\*Au 1er janvier 2018, le plafond de ressources PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) pour l'attribution d'un logement équivaut à un salaire moyen mensuel net de 930 € pour une personne seule. Pour un couple avec 2 enfants, il atteint 1 814 €.

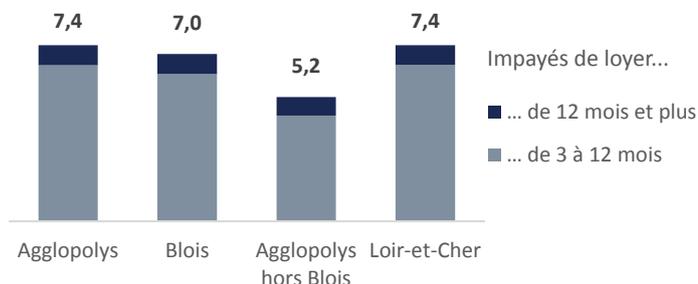
## Davantage de difficultés de paiement de loyer à Blois dans le parc social

> Le nombre de ménages concernés par un impayé de loyer de 3 mois ou plus tend à se réduire depuis plusieurs années.

> Fin 2018, les bailleurs sociaux ont recensé **plus de 630 locataires avec un impayé de loyers de 3 mois ou plus\***, dont **87 % résidant à Blois**.

\* Ces informations sont données à titre indicatif. Il s'agit du nombre de ménages concernés déclarés par chacun des bailleurs selon leur mode de calcul interne qui peut différer d'un bailleur à l'autre.

Part des locataires HLM ayant un impayé de loyer de 3 mois ou plus au 31/12/2018 (en %)\*



D'après sources : Bailleurs sociaux au 31/12/2018

## Des aides à l'accès et au maintien dans le logement

### 23 % des ménages perçoivent une allocation logement

> La part de ménages bénéficiaires d'une allocation logement se réduit dans tous les secteurs géographiques **excepté à Blois** où elle progresse légèrement et atteint **39 % des ménages en 2018**. Dans le reste de l'agglomération, la proportion est inférieure à 10 %.

> En 5 ans, le nombre de ménages percevant une allocation pour le logement n'a augmenté que de 0,8 % alors que celui des ménages s'accroît de 2 % dans le même temps. 11 167 ménages en sont bénéficiaires au 31/12/2018.

### 8 bénéficiaires du FSL sur 10 résident à Blois

> Notons que parmi les ménages entrés en 2018 dans le parc HLM, près d'**1 sur 3** bénéficie d'une garantie (FSL pour une situation sur 4, avance Loca-Pass, etc.). Ils sont proportionnellement plus nombreux au Nord ou dans la Couronne Est. Au total, **plus de 400 ménages** sont concernés pour l'ensemble de l'agglomération.

Le **Fonds de solidarité au logement (FSL)** est un dispositif social, géré par le Conseil départemental, destiné à **aider les ménages qui éprouvent des difficultés** particulières et temporaires, notamment en raison de l'inadaptation de leurs ressources financières, à **accéder à un logement décent et autonome ou à s'y maintenir**.



**11 167** bénéficiaires d'une allocation logement de la CAF  
soit **23 %** des ménages

D'après sources : CAF 2018, Insee - RP 2016

### 836 ménages bénéficiaires d'au moins une aide du Fonds de solidarité au logement (FSL) en 2018



Accès au logement  
**383**



Maintien dans le logement  
**118**



Energie  
**296**



Eau  
**104**

D'après source : Conseil départemental (service du FSL) - 2018

> Globalement, la Commission FSL a accordé au moins une aide à **836 ménages** résidant au sein du territoire d'Agglopolys, soit **17,4 pour 1 000 ménages**.

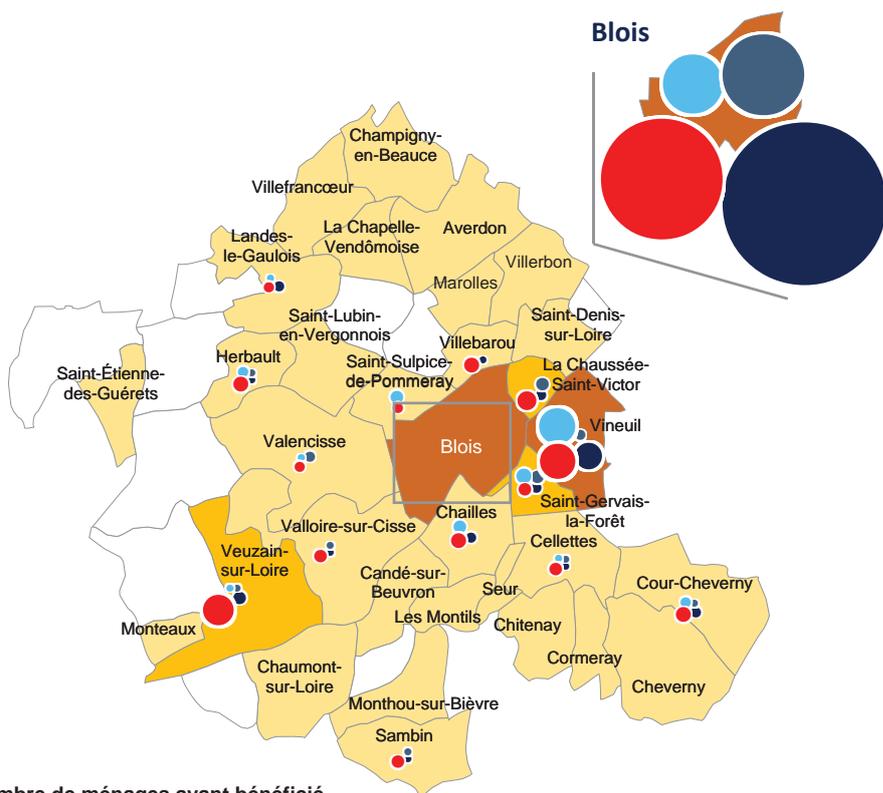
> Les aides à l'accès comme au maintien dans le logement sont toujours **tournées en large majorité vers le parc public**. Aussi, la proportion de ménages aidés est logiquement plus importante à Blois (29,7 % contre 6,5 % en moyenne dans les autres communes) qui regroupe 80 % des ménages aidés de l'agglomération.

> Depuis 2015, le nombre de ménages aidés a sensiblement reculé quelque soit le dispositif d'aide. Il s'accroît de nouveau au cours de la dernière année pour l'accès, avec une priorité mise sur la prise en charge du 1er loyer, et pour le maintien dans le logement.

> Comme constaté depuis plusieurs années dans de nombreux départements de France, le nombre de ménages aidés pour le maintien d'une fourniture d'énergie se réduit (- 32 % en 3 ans ; 296 ménages aidés en 2018).

> Les aides apparaissent mieux réparties entre les secteurs géographiques pour le maintien de la fourniture d'énergie (30 % des bénéficiaires de l'agglomération résident hors Blois) et pour le maintien de la fourniture d'eau (43 %).

## Nombre de ménages bénéficiaires d'au moins d'une aide du FSL en 2018



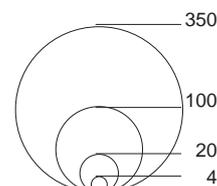
Nombre de ménages ayant bénéficié d'au moins une aide du FSL en 2018

- 50 et plus
- 10 à 50
- Moins de 10
- Aucun ménage

### et selon la nature de l'aide

- Aides pour l'accès au logement \*
- Aides au maintien dans le logement
- Aides au maintien de la fourniture d'eau
- Aides au maintien de la fourniture d'énergie

Les informations ne sont indiquées que pour les communes regroupant au moins 5 ménages aidés dans le cadre du FSL.



\* Pour les aides en faveur de l'accès au logement, la commune de résidence indiquée dans le dossier est celle avant emménagement dans un nouveau logement

D'après source : Conseil départemental (service du FSL) - 2018



## 12 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS PAR LE CIAS DANS LE CADRE D'UNE MESURE ASLL

Le FSL intervient également dans le financement de **mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL)**. Outil de soutien au parcours d'insertion, ces mesures visent à apporter des repères concrets pour des ménages en difficulté d'appropriation de leur logement (intégration dans l'environnement, utilisation du logement, gestion budgétaire). Deux opérateurs interviennent en Loir-et-Cher : Soliha, sur l'ensemble du département, et le **CIAS du Blaisois pour 5 mesures** destinées à des ménages habitant ou cherchant à s'installer sur le territoire d'Agglopolys.

### 11 personnes seules et 1 couple accompagnés en 2018

Femmes :  
près d'**1 sur 4**



Personnes de  
**60 ans ou plus** :  
près d'**1 sur 4**



**5 personnes**  
hébergées



**3 en rupture**  
d'hébergement  
(abri de fortune, rue, voiture)

Tous résident à Blois, sauf 1 à Veuzain-sur-Loire

D'après source : CIAS du Blaisois

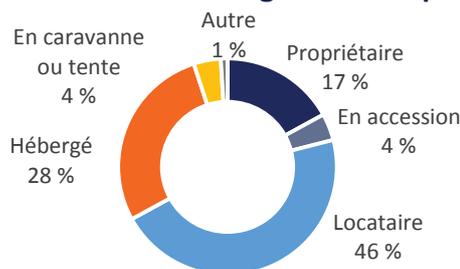


## SUR-REPRÉSENTATION DES PERSONNES HÉBERGÉES PARI MI CELLES ACCOMPAGNÉES PAR LE CIAS

> La moitié des publics accompagnés par le CIAS en 2018 sont locataires de leur logement alors que ces derniers ne représentent que 39 % des ménages du territoire.

> 28 % sont hébergés, contre 23 % l'année antérieure. Certaines personnes sont de passage, d'autres sont en situation d'hébergement parfois depuis plusieurs années, avec un risque possible de rupture (tensions familiales, décès de l'hébergeant, etc.).

### Conditions de logement des personnes accompagnées par le CIAS en 2018



D'après source : CIAS du Blaisois

## Une offre d'accueil d'urgence et d'hébergement qui se renforce

### De nombreux dispositifs départementaux localisés à Blois

> En 2018, plus de 580 demandes d'hébergement formulées à Blois ont été traitées par le SIAO\*. A l'échelle départementale (dont 80 % concernent la ville Préfecture), 12 % des demandes sont restées non pourvues.

> Les principaux dispositifs d'urgence de droit commun ont enregistré une relative stabilité de leur activité au cours de l'année. Les taux d'occupation demeurent dans l'ensemble élevés.

> La mise à l'abri à l'hôtel a sensiblement augmenté entre l'hiver 2017-2018 et celui de 2018-19 ; la majorité des bénéficiaires sont demandeurs d'asile.

> Dans le cadre de la convention entre Soliha et le Conseil départemental, 26 demandes de logement en sous-location pour des allocataires du RSA sont enregistrées pour Blois et sa périphérie qui regroupent 21 des 44 logements du dispositif départemental.

\* SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation géré par l'ASLD pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Il inclut le numéro vert pour les sans abri (le 115).

### Le Pôle Veille et Urgence Sociale géré par l'ASLD 41 en quelques chiffres

- L'Accueil de jour de Blois a accueilli 145 personnes distinctes au cours de l'année 2018, dont une majorité d'hommes seuls (69 %).
- 135 personnes différentes ont bénéficié d'un hébergement à l'Abri de Nuit situé à Blois, dont 56 % âgées de 18 à 35 ans. Les personnes admises rencontrent ensuite un travailleur social du CIAS pour une évaluation en vue d'une orientation par le SIAO vers un dispositif adapté à sa situation.
- 30 ménages suivis au sein des appartements d'urgence (44 adultes et 41 enfants) et l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence de 50 places aux Provinces pour des familles.
- Des dispositifs dédiés aux demandeurs d'asile viennent compléter l'offre d'hébergement d'urgence.

### Principaux établissements d'hébergement localisés dans le Blaisois

Sauf mention contraire, les établissements listés ci-dessous sont gérés par l'ASDL :

- 3 Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) : le Prieuré, qui a accueilli 60 personnes en 2018, principalement des hommes seuls, l'Astrolabe (49 adultes, des femmes seules avec ou sans enfants dans 9 cas sur 10, et 47 enfants) et l'antenne blésoise du CHRS Lataste géré par Emmaüs Solidarité pour femmes seules ou avec un enfant.
- 2 Pensions de famille à Blois, dont une gérée par Emmaüs Solidarité (pour femmes seules, avec ou sans enfants et hommes seuls), 1 à Saint-Gervais et 1 pour l'accueil de personnes en souffrance psychologique à Vineuil.
- La Maison Relais Jeunes (MRJ) s'adresse à des jeunes de 18 à 20 ans ayant un contrat jeune majeur signé avec le Conseil départemental.
- S'y ajoutent différents dispositifs de logements à bail glissant, logements de stabilisation, mais aussi le parc de logements adaptés de Soliha. Un Centre Provisoire d'hébergement (CPH) pour réfugiés a ouvert ses portes en 2018 (accueil de familles dans le cadre de sous-locations à baux glissants et accompagnement en hébergement d'hommes isolés, âgés de 18 à 25 ans, sans ressources).

Notons également la présence du Foyer de jeunes travailleurs (FJT) - résidence sociale d'Escale et habitat d'une capacité de 121 places dont 11 pour de l'accueil d'urgence.

D'après sources : ASLD, Emmaüs solidarité, Escale et Habitat



## L'INTERVENTION DU CIAS AUPRÈS DES PERSONNES SANS ABRI OU EN PERTE DE LOGEMENT

> Le CIAS dispose d'un parc de 31 logements proposés en sous-location aux personnes démunies et de 3 logements temporaires pour un hébergement d'urgence. L'année 2018 a été marquée par davantage de rotation, avec l'entrée de 7 nouveaux ménages dans le dispositif et de 6 sorties, dont 2 en accès direct, une en glissement de bail.

> 6 personnes ont bénéficié d'un hébergement temporaire.

### 228 personnes rencontrées par l'Équipe mobile Santé Précarité (EMSP) en 2018



39 femmes



189 hommes



252 tournées de rue (du lundi au jeudi soir et le vendredi matin), soit 80 de plus qu'en 2017 qui peut s'expliquer par la continuité d'intervention notamment en période de grand froid et de canicule.

L'équipe mobile est composée d'un éducateur du CIAS à plein temps, intervenant avec 2 autres partenaires : une infirmière d'Osons nous soigner (ONS) et un éducateur de Vers un réseau de soins (VRS).

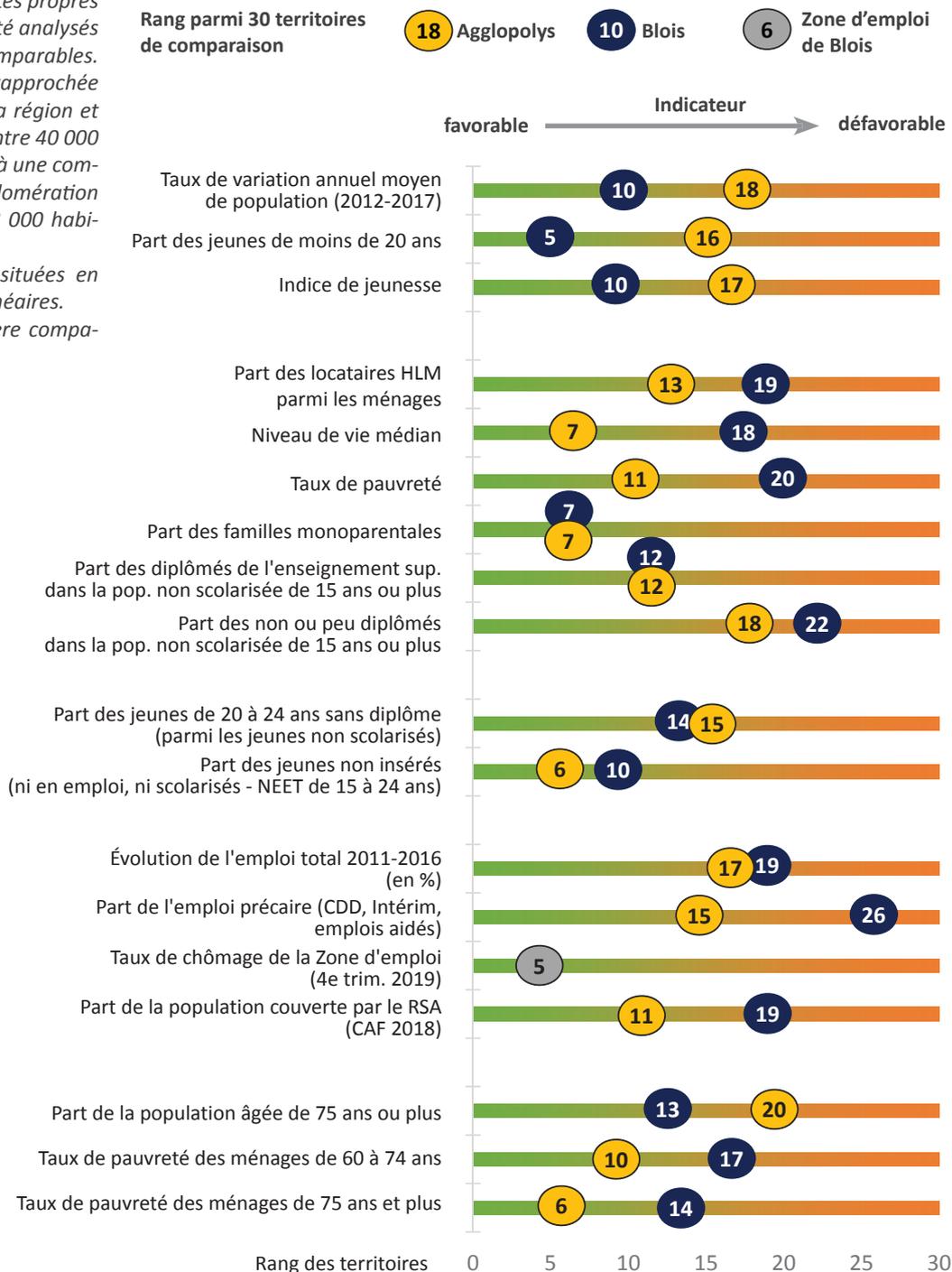
# AGGLOPOLYS : UNE POSITION PLUTÔT FAVORABLE PAR RAPPORT AUX TERRITOIRES COMPARABLES

## Classement de Blois et d'Agglopolys parmi 30 villes et 30 EPCI comparables pour un ensemble d'indicateurs socio-démographiques

Afin de mieux identifier les fragilités propres au territoire, 18 indicateurs ont été analysés sur des entités géographiques comparables. La situation de Blois est ainsi rapprochée des autres villes-préfectures de la région et de 24 communes qui recensent entre 40 000 et 55 000 habitants appartenant à une communauté de communes ou d'agglomération comprenant entre 78 000 et 133 000 habitants.

Ont été exclues les communes situées en banlieue parisienne, ou villes balnéaires.

Agglopolys est de la même manière comparée aux EPCI correspondants.



D'après sources : CAF - CNAF (RSA au 31/12/2018), INSEE - RP 2011, 2016 et 2017 - Filosofi (niveau de vie et taux de pauvreté 2016) - Pôle emploi (chômage au 31/12/2019)

## Une situation plus contrastée à Blois

> Dans l'ensemble, la **communauté d'agglomération** apparaît bien positionnée (**classée dans les 15 premiers rangs pour les deux-tiers des indicateurs** et dans le premier tiers pour 6 d'entre eux). Son **dynamisme démographique** est **plus mesuré** que dans bon nombre d'autres EPCI et la **proportion de personnes âgées** y est **assez élevée** (20<sup>e</sup> rang sur 30, 10,3 % de ses habitants étant âgés de 75 ans ou plus).

> L'indicateur de **niveau de vie** est assez **favorable** : il est, pour les ressources annuelles 2016, de 3 000 € supérieur à celui observé dans les EPCI les plus mal positionnés, **Agglopolys** se situant au **7<sup>e</sup> rang**.

> Même constat pour le **taux de pauvreté** (14,4 % en 2016 ; 11<sup>e</sup> rang pour l'ensemble de la population), et en particulier pour les seniors (10<sup>e</sup> rang pour les

ménages de 60 à 74 ans et **6<sup>e</sup> pour ceux de 75 ans et plus**).

> **Blois** ressort à l'inverse dans la **seconde moitié de tableau pour ces indicateurs**, avec un écart de **niveau de vie** de 2 000 à 4 000 € par rapport aux communes de taille comparable les moins en difficulté et un **taux de pauvreté** 2 fois supérieur aux taux les plus faibles de l'échantillon. La ville de Blois se place ainsi au **20<sup>e</sup> rang sur 30, avec un taux de 25 %**.

> La proportion de personnes **non diplômées** et celle des salariés en **emploi précaire** y est également plus importante, classant la ville respectivement au **26 et 22<sup>e</sup> rang**.

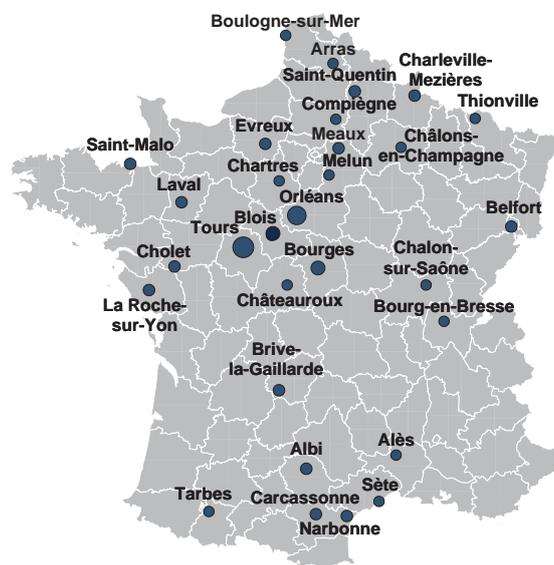
> Blois compte deux fois plus de **population couverte par le RSA** (proche de 10,5 %) que des villes comme Brive-la-Gaillarde ou Thionville.

> Ce positionnement ne s'explique que pour partie par la présence d'un parc social bien développé (30 % des ménages sont locataires HLM). Une analyse plus fine réalisée sur 15 communes (parmi les 30) qui regroupent entre 25 et 35 % de locataires HLM souligne les mêmes points de fragilités dans le classement.

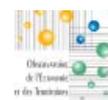
> Blois figure toutefois **parmi les communes qui comptent une plus forte proportion de jeunes**, parmi lesquels une part relativement modérée de **non insérés (10<sup>e</sup> rang)** et comparativement **moins de familles monoparentales (7<sup>e</sup> rang)**.

> Notons enfin que la zone d'emploi de Blois enregistre **un des plus bas taux de chômage** : 6,6 % fin 2019 ; 5<sup>e</sup> rang alors que l'amplitude est importante entre les différentes zones d'emploi observées (de 5,2 à 13,8 %).

### Communes retenues pour la comparaison



CIAS du Blaisois  
4 rue des Cordeliers - BP 79  
41004 BLOIS Cedex  
Tél : 02.54.57.41.20 • Fax : 02.54.56.11.55  
www.ciasdublaisois.fr - cias@ciasdublaisois.fr



Observatoire de l'Economie et des Territoires  
Cité Administrative - 34 avenue Maunoury -  
Porte B 1<sup>er</sup> étage - 41000 BLOIS  
Tél : 02.54.42.39.72  
www.observatoire41.com - infos@observatoire41.com